



Rapport public d'examen des vœux Parcoursup Année universitaire 2020-2021

Licence de Droit	2
Licence de Droit, Parcours Droits français et allemand (Berlin et Munich)	7
Licence de Droit, Parcours Droits français et espagnol (Barcelone)	12
Licence de Droit, Parcours Droits français et italien (Rome)	17
Licence de Droit, Parcours Droits français et italien (Padoue)	22
Licence de Droit, Parcours Droits français et suisse (Fribourg)	27
Licence de Droit, Parcours Juriste européen (Berlin, Londres, Rome, Amsterdam)	32
Licence de Droit, Parcours Droits français et allemand (Sarrebuck)	37
Licence de Droit, Parcours droits français et de <i>Common Law</i> (Dublin)	42
Licence d'Économie et gestion	47
Licence d'Économie et gestion, Cursus Master en Ingénierie économie, finance quantitative et statistique (CMI-EFIQuaS)	51
Double Licence de Droit - Économie et gestion	55
Licence d'Administration économique et sociale (AES)	60
Licence d'Information-communication	64
Licence de Science politique	68

Rapport public d'examen des vœux Parcoursup 2020-2021

Licence de Droit

Données principales de la procédure Parcoursup 2020

Capacités d'accueil *		1 468
	Paris	933
	Melun	535
Nombre de vœux confirmés		15 290
	Paris	12 351
	Melun	2 939
Rang du dernier candidat appelé (procédure principale)		
	Paris	3 293
	Melun	1 622

* Définies par le conseil d'administration du 11 décembre 2019

Objectifs et attendus de la formation

La Licence de Droit de l'Université Paris II Panthéon-Assas permet aux étudiants d'acquérir une culture juridique générale commune et de se familiariser avec la méthodologie propre aux juristes (dissertation juridique, commentaire d'arrêt, cas pratique). Son organisation, ses objectifs et son approche transversale en font un diplôme garantissant à la fois maîtrise des bases juridiques fondamentales et ouverture pluridisciplinaire, atouts indispensables du juriste d'aujourd'hui. La Licence de Droit vise à donner aux étudiants des connaissances fondamentales et des méthodes de travail propres aux disciplines juridiques, une première notion des pratiques professionnelles ainsi que des bases nécessaires soit à une entrée directe dans certains métiers à dominante juridique, soit à la poursuite d'un cursus spécialisé en Master.

Les attendus nationaux des candidats en Licence de Droit sont les suivants :

- savoir mobiliser des compétences d'expression écrite et orale qui témoignent de qualités rédactionnelles et oratoires ; cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la maîtrise de la langue française, écrite et orale, par le candidat ; le droit est une discipline où les qualités oratoires (la « plaidoirie ») et les qualités rédactionnelles (rédaction de courriers, d'actes juridiques, etc.) sont fondamentales ; la précision qu'appelle le raisonnement juridique implique que le candidat maîtrise, *ab initio*, les fondamentaux de la langue ;

- disposer d'aptitudes à la compréhension, à l'analyse et à la synthèse d'un texte ; cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la capacité du candidat à « comprendre » l'écrit ; la formation en Licence de Droit requiert en effet l'analyse combinée de nombreuses sources juridiques (constitutions, lois, règlements, textes internationaux, jurisprudence, doctrine) qu'il faut pouvoir comprendre, mettre en perspective et éventuellement critiquer sur la base d'un raisonnement juridique ;
- disposer d'aptitudes à la logique et au raisonnement conceptuel ; cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la capacité du candidat à produire une argumentation structurée, même relativement simple, et à raisonner sur des concepts ; la formation en Licence de Droit requiert en effet une certaine capacité d'abstraction, de logique formelle et de déduction ;
- pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail ; cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome ; la formation en Licence de Droit laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel ; l'encadrement est souple : seule une partie limitée des enseignements est obligatoire et donne lieu à des rendus obligatoires de travaux (les travaux dirigés) ;
- être ouvert au monde et disposer de connaissances linguistiques ; cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, que l'étudiant ait un niveau suffisant de compétences dans au moins une langue vivante étrangère, notamment l'anglais ; la formation en Licence de Droit s'inscrit en effet nécessairement dans un contexte juridique européen et global qui implique, au cours du cursus, d'étudier d'autres systèmes juridiques que le système national, qui sont le plus souvent en langue étrangère ;
- être intéressé par les questions historiques, sociétales et politiques ; cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, que le candidat ait un niveau minimum de curiosité pour la société et le monde qui l'entourent ; le droit ne peut en effet être étudié indépendamment des réalités humaines, sociales et politiques auxquelles il s'applique ;
- avoir répondu à un questionnaire d'auto-évaluation disponible sur le site de l'Onisep Terminales 2019-2020 est une condition de recevabilité du dossier ; une attestation téléchargeable, à joindre au dossier de candidature, sera délivrée par le site Terminales 2019-2020 ; ce questionnaire est un outil informatif et pédagogique mis à disposition des lycéens qui, grâce à lui, peuvent avoir un premier aperçu de l'adéquation de leur profil à une Licence de Droit ; les résultats du questionnaire ne sont connus que du seul lycéen et ne sont en aucun cas transmis aux universités.

En termes d'attendus locaux, l'Université Paris II Panthéon-Assas recommande fortement aux candidats en Licence de Droit d'avoir suivi une filière générale (conseil d'administration du 11 décembre 2019).

Les éléments particulièrement pris en compte par la commission d'examen des vœux de l'Université Paris II Panthéon-Assas sont les suivants : les notes de première, de terminale, des épreuves anticipées du baccalauréat et pour les candidats en réorientation, les notes également du baccalauréat (ou de son équivalent) et de l'enseignement supérieur. Les notes examinées lorsqu'elles font partie des enseignements suivis sont notamment les notes de français, de philosophie, d'histoire-géographie, d'anglais et de mathématiques (conseil d'administration du 11 décembre 2019).

Modalités d'examen des vœux par la commission d'examen des vœux

La commission d'examen des vœux pour la Licence de Droit a étudié les dossiers des candidats conformément aux attendus locaux et aux éléments pris en compte tels que définis par le conseil d'administration de l'Université Paris II Panthéon-Assas (11 décembre 2019) et affichés sur la plateforme Parcoursup.

Un outil algorithmique, paramétré en fonction des critères définis par la commission d'examen des vœux sur la base des notes des candidats aux enseignements de première et de terminale, a été mis à la disposition de cette dernière. Elle n'y a recouru qu'afin de faciliter la gestion humaine des dossiers.

La note de l'épreuve anticipée de français, pour les élèves de terminale, ainsi que les matières littéraires et la matière principale, selon la nature du baccalauréat, ont été privilégiées.

Des majorations ont également été attribuées aux candidats issus d'une filière générale du baccalauréat, aux candidats ayant suivi des enseignements de langues anciennes et selon l'appréciation portée sur la fiche Avenir.

La commission d'examen des vœux a apprécié les mérites des candidats sur la base :

- du pré-classement informatique résultant de l'utilisation de l'outil algorithmique d'aide à la décision ;
- de l'étude des notes obtenues au baccalauréat (ou à son équivalent) ainsi que des notes obtenues dans le cadre du cursus entamé dans une autre filière de l'enseignement supérieur pour les candidats en réorientation ;
- de l'analyse complémentaire des éléments qualitatifs figurant dans les dossiers, en particulier en cas d'incohérence ou d'égalité de classement et de candidatures insuffisamment renseignées sur la plateforme Parcoursup.

Afin de la mettre en mesure d'évaluer l'adaptation des candidats aux qualités attendues pour réussir des études en droit, la commission des vœux tient à souligner :

- la nécessité de présenter un maximum de notes excellentes à l'appui du dossier (joindre les relevés de notes, les bulletins et tout document utile, au format pdf de préférence) ;
- l'importance d'avoir obtenu d'excellents résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat (qui sont particulièrement pris en considération au regard de leur caractère objectif et fiable) ;
- l'intérêt porté à la fiche Avenir et, dans une moindre mesure, aux activités extrascolaires.

Synthèse

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux d'examen des vœux sur Parcoursup	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Les notes de première, de terminale, des épreuves anticipées du baccalauréat et pour les candidats en réorientation, les notes également du baccalauréat (ou de son équivalent) et de l'enseignement supérieur	Les notes examinées lorsqu'elles font partie des enseignements suivis sont notamment les notes de français, de philosophie, d'histoire-géographie, d'anglais et de mathématiques	Notes de première et de terminale, épreuves anticipées de français du baccalauréat. Pour les candidats en réorientation, sont également considérés les notes du baccalauréat et le cursus post-baccalauréat	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences en matière de compréhension, analyse et synthèse	Qualités rédactionnelles et culture générale	Résultats en français et dans les disciplines générales (histoire-géographie, philosophie)	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Intérêt pour la discipline	Motivation à intégrer la Licence de Droit, projet professionnel	Projet de formation	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri et extra-scolaires	Être intéressé par les questions sociétales, historiques et politiques ; être ouvert au monde	Activités extra-scolaires	Activités et centres d'intérêt	Complémentaire



<p style="text-align: center;">Rapport public d'examen des vœux Parcoursup 2020-2021 Licence de Droit Parcours Droits français et allemand (Berlin et Munich)</p>
--

Données principales de la procédure Parcoursup 2020

Capacités d'accueil * – filière sélective	25
Nombre de vœux confirmés	233
Rang du dernier candidat appelé (<i>procédure principale</i>)	113

* Définies par le conseil d'administration du 11 décembre 2019

Objectifs et attendus de la formation

La Licence de Droit de l'Université Paris II Panthéon-Assas permet aux étudiants d'acquérir une culture juridique générale commune et de se familiariser avec la méthodologie propre aux juristes (dissertation juridique, commentaire d'arrêt, cas pratique). Son organisation, ses objectifs et son approche transversale en font un diplôme garantissant à la fois maîtrise des bases juridiques fondamentales et ouverture pluridisciplinaire, atouts indispensables du juriste d'aujourd'hui. La Licence de Droit vise à donner aux étudiants des connaissances fondamentales et des méthodes de travail propres aux disciplines juridiques, une première notion des pratiques professionnelles ainsi que des bases nécessaires soit à une entrée directe dans certains métiers à dominante juridique, soit à la poursuite d'un cursus spécialisé en Master.

Les attendus nationaux des candidats en Licence de Droit sont les suivants :

- savoir mobiliser des compétences d'expression écrite et orale qui témoignent de qualités rédactionnelles et oratoires ; cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la maîtrise de la langue française, écrite et orale, par le candidat ; le droit est une discipline où les qualités oratoires (la « plaidoirie ») et les qualités rédactionnelles (rédaction de courriers, d'actes juridiques, etc.) sont fondamentales ; la précision qu'appelle le raisonnement juridique implique que le candidat maîtrise, *ab initio*, les fondamentaux de la langue ;
- disposer d'aptitudes à la compréhension, à l'analyse et à la synthèse d'un texte ; cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la capacité du candidat à « comprendre » l'écrit ; la formation en Licence de Droit requiert en effet l'analyse combinée de nombreuses sources juridiques (constitutions, lois, règlements, textes

- internationaux, jurisprudence, doctrine) qu'il faut pouvoir comprendre, mettre en perspective et éventuellement critiquer sur la base d'un raisonnement juridique ;
- disposer d'aptitudes à la logique et au raisonnement conceptuel ; cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la capacité du candidat à produire une argumentation structurée, même relativement simple, et à raisonner sur des concepts ; la formation en Licence de Droit requiert en effet une certaine capacité d'abstraction, de logique formelle et de déduction ;
 - pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail ; cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome ; la formation en Licence de Droit laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel ; l'encadrement est souple : seule une partie limitée des enseignements est obligatoire et donne lieu à des rendus obligatoires de travaux (les travaux dirigés) ;
 - être ouvert au monde et disposer de connaissances linguistiques ; cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, que l'étudiant ait un niveau suffisant de compétences dans au moins une langue vivante étrangère, notamment l'anglais ; la formation en Licence de Droit s'inscrit en effet nécessairement dans un contexte juridique européen et global qui implique, au cours du cursus, d'étudier d'autres systèmes juridiques que le système national, qui sont le plus souvent en langue étrangère ;
 - être intéressé par les questions historiques, sociétales et politiques ; cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, que le candidat ait un niveau minimum de curiosité pour la société et le monde qui l'entourent ; le droit ne peut en effet être étudié indépendamment des réalités humaines, sociales et politiques auxquelles il s'applique ;
 - avoir répondu à un questionnaire d'auto-évaluation disponible sur le site de l'Onisep Terminales 2019-2020 est une condition de recevabilité du dossier ; une attestation téléchargeable, à joindre au dossier de candidature, sera délivrée par le site Terminales 2019-2020 ; ce questionnaire est un outil informatif et pédagogique mis à disposition des lycéens qui, grâce à lui, peuvent avoir un premier aperçu de l'adéquation de leur profil à une Licence de Droit ; les résultats du questionnaire ne sont connus que du seul lycéen et ne sont en aucun cas transmis aux universités.

En termes d'attendus locaux, l'Université Paris II Panthéon-Assas recommande fortement aux candidats en Licence de Droit Parcours Droits français et allemand (Berlin et Munich) d'avoir suivi une filière générale et d'avoir une bonne connaissance des langues requises (conseil d'administration du 11 décembre 2019).

Les éléments particulièrement pris en compte par la commission d'examen des vœux de l'Université Paris II Panthéon-Assas sont les suivants : les notes de première, de terminale, des épreuves anticipées du baccalauréat et pour les candidats en réorientation, les notes

également du baccalauréat (ou de son équivalent) et de l'enseignement supérieur. Les notes examinées lorsqu'elles font partie des enseignements suivis sont notamment les notes de français, de philosophie, d'histoire-géographie, d'anglais et de mathématiques. La maturité du candidat, ses motivations et ses connaissances linguistiques pour participer dans un double cursus franco-allemand sont également prises en compte (conseil d'administration du 11 décembre 2019).

Modalités d'examen des vœux par la commission d'examen des vœux

La commission d'examen des vœux pour la Licence de Droit Parcours Droits français et allemand (Berlin et Munich) a étudié les dossiers des candidats conformément aux attendus locaux et aux éléments pris en compte tels que définis par le conseil d'administration de l'Université Paris II Panthéon-Assas (11 décembre 2019) et affichés sur la plateforme Parcoursup.

Un outil algorithmique, paramétré en fonction des critères définis par la commission d'examen des vœux sur la base des notes des candidats aux enseignements de première et de terminale, a été mis à la disposition de cette dernière. Elle n'y a recouru qu'afin de faciliter la gestion humaine des dossiers.

La note de l'épreuve anticipée de français, pour les élèves de terminale, ainsi que les matières littéraires et la matière principale, selon la nature du baccalauréat, ont été privilégiées.

Des majorations ont également été attribuées aux candidats issus d'une filière générale du baccalauréat, aux candidats ayant suivi des enseignements de langues anciennes et selon l'appréciation portée sur la fiche Avenir.

La commission d'examen des vœux a apprécié les mérites des candidats sur la base :

- du pré-classement informatique résultant de l'utilisation de l'outil algorithmique d'aide à la décision ;
- de l'étude des notes obtenues au baccalauréat (ou à son équivalent) ainsi que des notes obtenues dans le cadre du cursus entamé dans une autre filière de l'enseignement supérieur pour les candidats en réorientation ;
- de l'analyse complémentaire des éléments qualitatifs figurant dans les dossiers, en particulier en cas d'incohérence ou d'égalité de classement et de candidatures insuffisamment renseignées sur la plateforme Parcoursup.

Afin de la mettre en mesure d'évaluer l'adaptation des candidats aux qualités attendues pour réussir des études en droit, la commission des vœux tient à souligner :

- la nécessité de présenter un maximum de notes excellentes à l'appui du dossier (joindre les relevés de notes, les bulletins et tout document utile, au format pdf de préférence) ;
- l'importance d'avoir obtenu d'excellents résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat (qui sont particulièrement pris en considération au regard de leur caractère objectif et fiable) ;
- l'intérêt porté à la fiche Avenir et, dans une moindre mesure, aux activités extrascolaires.

Synthèse

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux d'examen des vœux sur Parcoursup	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Les notes de première, de terminale, des épreuves anticipées du baccalauréat et pour les candidats en réorientation, les notes également du baccalauréat (ou de son équivalent) et de l'enseignement supérieur	Les notes examinées lorsqu'elles font partie des enseignements suivis sont notamment les notes de français, de philosophie, d'histoire-géographie, d'anglais et de mathématiques	Notes de première et de terminale, épreuves anticipées de français du baccalauréat. Pour les candidats en réorientation, sont également considérés les notes du baccalauréat et le cursus post-baccalauréat	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétence en matière de compréhension, analyse et synthèse	Qualités rédactionnelles et culture générale. Maîtrise linguistique	Résultats en français, dans les disciplines générales (histoire-géographie, philosophie) et en langues vivantes	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Intérêt pour la discipline	Motivation à intégrer la Licence de Droit, projet professionnel	Projet de formation	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri et extra-scolaires	Être intéressé par les questions sociétales, historiques et politiques ; être ouvert au monde	Activités extra-scolaires	Activités et centres d'intérêt	Complémentaire

Guillaume Leyte

Président de l'Université Paris II Panthéon-Assas



<p style="text-align: center;">Rapport public d'examen des vœux Parcoursup 2020-2021 Licence de Droit Parcours Droits français et espagnol (Barcelone)</p>

Données principales de la procédure Parcoursup 2020

Capacités d'accueil* – filière sélective	20
Nombre de vœux confirmés	299
Rang du dernier candidat appelé (<i>procédure principale</i>)	55

* Définies par le conseil d'administration du 11 décembre 2019

Objectifs et attendus de la formation

La Licence de Droit de l'Université Paris II Panthéon-Assas permet aux étudiants d'acquérir une culture juridique générale commune et de se familiariser avec la méthodologie propre aux juristes (dissertation juridique, commentaire d'arrêt, cas pratique). Son organisation, ses objectifs et son approche transversale en font un diplôme garantissant à la fois maîtrise des bases juridiques fondamentales et ouverture pluridisciplinaire, atouts indispensables du juriste d'aujourd'hui. La Licence de Droit vise à donner aux étudiants des connaissances fondamentales et des méthodes de travail propres aux disciplines juridiques, une première notion des pratiques professionnelles ainsi que des bases nécessaires soit à une entrée directe dans certains métiers à dominante juridique, soit à la poursuite d'un cursus spécialisé en Master.

Les attendus nationaux des candidats en Licence de Droit sont les suivants :

- savoir mobiliser des compétences d'expression écrite et orale qui témoignent de qualités rédactionnelles et oratoires ; cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la maîtrise de la langue française, écrite et orale, par le candidat ; le droit est une discipline où les qualités oratoires (la « plaidoirie ») et les qualités rédactionnelles (rédaction de courriers, d'actes juridiques, etc.) sont fondamentales ; la précision qu'appelle le raisonnement juridique implique que le candidat maîtrise, *ab initio*, les fondamentaux de la langue ;
- disposer d'aptitudes à la compréhension, à l'analyse et à la synthèse d'un texte ; cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la capacité du candidat à « comprendre » l'écrit ; la formation en Licence de Droit requiert en effet l'analyse combinée de nombreuses sources juridiques (constitutions, lois, règlements, textes

- internationaux, jurisprudence, doctrine) qu'il faut pouvoir comprendre, mettre en perspective et éventuellement critiquer sur la base d'un raisonnement juridique ;
- disposer d'aptitudes à la logique et au raisonnement conceptuel ; cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la capacité du candidat à produire une argumentation structurée, même relativement simple, et à raisonner sur des concepts ; la formation en Licence de Droit requiert en effet une certaine capacité d'abstraction, de logique formelle et de déduction ;
 - pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail ; cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome ; la formation en Licence de Droit laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel ; l'encadrement est souple : seule une partie limitée des enseignements est obligatoire et donne lieu à des rendus obligatoires de travaux (les travaux dirigés) ;
 - être ouvert au monde et disposer de connaissances linguistiques ; cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, que l'étudiant ait un niveau suffisant de compétences dans au moins une langue vivante étrangère, notamment l'anglais ; la formation en Licence de Droit s'inscrit en effet nécessairement dans un contexte juridique européen et global qui implique, au cours du cursus, d'étudier d'autres systèmes juridiques que le système national, qui sont le plus souvent en langue étrangère ;
 - être intéressé par les questions historiques, sociétales et politiques ; cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, que le candidat ait un niveau minimum de curiosité pour la société et le monde qui l'entourent ; le droit ne peut en effet être étudié indépendamment des réalités humaines, sociales et politiques auxquelles il s'applique ;
 - avoir répondu à un questionnaire d'auto-évaluation disponible sur le site de l'Onisep Terminales 2019-2020 est une condition de recevabilité du dossier ; une attestation téléchargeable, à joindre au dossier de candidature, sera délivrée par le site Terminales 2019-2020 ; ce questionnaire est un outil informatif et pédagogique mis à disposition des lycéens qui, grâce à lui, peuvent avoir un premier aperçu de l'adéquation de leur profil à une Licence de Droit ; les résultats du questionnaire ne sont connus que du seul lycéen et ne sont en aucun cas transmis aux universités.

En termes d'attendus locaux, l'Université Paris II Panthéon-Assas recommande fortement aux candidats en Licence de Droit Parcours Droits français et espagnol (Barcelone) d'avoir suivi une filière générale et d'avoir une bonne connaissance des langues requises (conseil d'administration du 11 décembre 2019).

Les éléments particulièrement pris en compte par la commission d'examen des vœux de l'Université Paris II Panthéon-Assas sont les suivants : les notes de première, de terminale, des épreuves anticipées du baccalauréat et pour les candidats en réorientation, les notes

également du baccalauréat (ou de son équivalent) et de l'enseignement supérieur. Les notes examinées lorsqu'elles font partie des enseignements suivis sont notamment les notes de français, de philosophie, d'histoire-géographie, d'anglais et de mathématiques. La maturité du candidat, ses motivations et ses connaissances linguistiques pour participer dans un double cursus franco-espagnol sont également prises en compte (conseil d'administration du 11 décembre 2019).

Modalités d'examen des vœux par la commission d'examen des vœux

La commission d'examen des vœux pour la Licence de Droit Parcours Droits français et espagnol (Barcelone) a étudié les dossiers des candidats conformément aux attendus locaux et aux éléments pris en compte tels que définis par le conseil d'administration de l'Université Paris II Panthéon-Assas (11 décembre 2019) et affichés sur la plateforme Parcoursup.

Un outil algorithmique, paramétré en fonction des critères définis par la commission d'examen des vœux sur la base des notes des candidats aux enseignements de première et de terminale, a été mis à la disposition de cette dernière. Elle n'y a recouru qu'afin de faciliter la gestion humaine des dossiers.

La note de l'épreuve anticipée de français, pour les élèves de terminale, ainsi que les matières littéraires et la matière principale, selon la nature du baccalauréat, ont été privilégiées.

Des majorations ont également été attribuées aux candidats issus d'une filière générale du baccalauréat, aux candidats ayant suivi des enseignements de langues anciennes et selon l'appréciation portée sur la fiche Avenir.

La commission d'examen des vœux a apprécié les mérites des candidats sur la base :

- du pré-classement informatique résultant de l'utilisation de l'outil algorithmique d'aide à la décision ;
- de l'étude des notes obtenues au baccalauréat (ou à son équivalent) ainsi que des notes obtenues dans le cadre du cursus entamé dans une autre filière de l'enseignement supérieur pour les candidats en réorientation ;
- de l'analyse complémentaire des éléments qualitatifs figurant dans les dossiers, en particulier en cas d'incohérence ou d'égalité de classement et de candidatures insuffisamment renseignées sur la plateforme Parcoursup.

Afin de la mettre en mesure d'évaluer l'adaptation des candidats aux qualités attendues pour réussir des études en droit, la commission des vœux tient à souligner :

- la nécessité de présenter un maximum de notes excellentes à l'appui du dossier (joindre les relevés de notes, les bulletins et tout document utile, au format pdf de préférence) ;
- l'importance d'avoir obtenu d'excellents résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat (qui sont particulièrement pris en considération au regard de leur caractère objectif et fiable) ;
- l'intérêt porté à la fiche Avenir et, dans une moindre mesure, aux activités extrascolaires.

Synthèse

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux d'examen des vœux sur Parcoursup	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Les notes de première, de terminale, des épreuves anticipées du baccalauréat et pour les candidats en réorientation, les notes également du baccalauréat (ou de son équivalent) et de l'enseignement supérieur	Les notes examinées lorsqu'elles font partie des enseignements suivis sont notamment les notes de français, de philosophie, d'histoire-géographie, d'anglais et de mathématiques	Notes de première et de terminale, épreuves anticipées de français du baccalauréat. Pour les candidats en réorientation, sont également considérés les notes du baccalauréat et le cursus post-baccalauréat	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétence en matière de compréhension, analyse et synthèse	Qualités rédactionnelles et culture générale. Maîtrise linguistique	Résultats en français, dans les disciplines générales (histoire-géographie, philosophie) et en langues vivantes	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Intérêt pour la discipline	Motivation à intégrer la Licence de Droit, projet professionnel	Projet de formation	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri et extra-scolaires	Être intéressé par les questions sociétales, historiques et politiques ; être ouvert au monde	Activités extra-scolaires	Activités et centres d'intérêt	Complémentaire

Guillaume Leyte

Président de l'Université Paris II Panthéon-Assas



<p style="text-align: center;">Rapport public d'examen des vœux Parcoursup 2020-2021 Licence de Droit Parcours Droits français et italien (Rome)</p>

Données principales de la procédure Parcoursup 2020

Capacités d'accueil * – filière sélective	15
Nombre de vœux confirmés	127
Rang du dernier candidat appelé (<i>procédure principale</i>)	55

* Définies par le conseil d'administration du 11 décembre 2019

Objectifs et attendus de la formation

La Licence de Droit de l'Université Paris II Panthéon-Assas permet aux étudiants d'acquérir une culture juridique générale commune et de se familiariser avec la méthodologie propre aux juristes (dissertation juridique, commentaire d'arrêt, cas pratique). Son organisation, ses objectifs et son approche transversale en font un diplôme garantissant à la fois maîtrise des bases juridiques fondamentales et ouverture pluridisciplinaire, atouts indispensables du juriste d'aujourd'hui. La Licence de Droit vise à donner aux étudiants des connaissances fondamentales et des méthodes de travail propres aux disciplines juridiques, une première notion des pratiques professionnelles ainsi que des bases nécessaires soit à une entrée directe dans certains métiers à dominante juridique, soit à la poursuite d'un cursus spécialisé en Master.

Les attendus nationaux des candidats en Licence de Droit sont les suivants :

- savoir mobiliser des compétences d'expression écrite et orale qui témoignent de qualités rédactionnelles et oratoires ; cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la maîtrise de la langue française, écrite et orale, par le candidat ; le droit est une discipline où les qualités oratoires (la « plaidoirie ») et les qualités rédactionnelles (rédaction de courriers, d'actes juridiques, etc.) sont fondamentales ; la précision qu'appelle le raisonnement juridique implique que le candidat maîtrise, *ab initio*, les fondamentaux de la langue ;
- disposer d'aptitudes à la compréhension, à l'analyse et à la synthèse d'un texte ; cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la capacité du candidat à « comprendre » l'écrit ; la formation en Licence de Droit requiert en effet l'analyse combinée de nombreuses sources juridiques (constitutions, lois, règlements, textes

- internationaux, jurisprudence, doctrine) qu'il faut pouvoir comprendre, mettre en perspective et éventuellement critiquer sur la base d'un raisonnement juridique ;
- disposer d'aptitudes à la logique et au raisonnement conceptuel ; cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la capacité du candidat à produire une argumentation structurée, même relativement simple, et à raisonner sur des concepts ; la formation en Licence de Droit requiert en effet une certaine capacité d'abstraction, de logique formelle et de déduction ;
 - pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail ; cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome ; la formation en Licence de Droit laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel ; l'encadrement est souple : seule une partie limitée des enseignements est obligatoire et donne lieu à des rendus obligatoires de travaux (les travaux dirigés) ;
 - être ouvert au monde et disposer de connaissances linguistiques ; cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, que l'étudiant ait un niveau suffisant de compétences dans au moins une langue vivante étrangère, notamment l'anglais ; la formation en Licence de Droit s'inscrit en effet nécessairement dans un contexte juridique européen et global qui implique, au cours du cursus, d'étudier d'autres systèmes juridiques que le système national, qui sont le plus souvent en langue étrangère ;
 - être intéressé par les questions historiques, sociétales et politiques ; cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, que le candidat ait un niveau minimum de curiosité pour la société et le monde qui l'entourent ; le droit ne peut en effet être étudié indépendamment des réalités humaines, sociales et politiques auxquelles il s'applique ;
 - avoir répondu à un questionnaire d'auto-évaluation disponible sur le site de l'Onisep Terminales 2019-2020 est une condition de recevabilité du dossier ; une attestation téléchargeable, à joindre au dossier de candidature, sera délivrée par le site Terminales 2019-2020 ; ce questionnaire est un outil informatif et pédagogique mis à disposition des lycéens qui, grâce à lui, peuvent avoir un premier aperçu de l'adéquation de leur profil à une Licence de Droit ; les résultats du questionnaire ne sont connus que du seul lycéen et ne sont en aucun cas transmis aux universités.

En termes d'attendus locaux, l'Université Paris II Panthéon-Assas recommande fortement aux candidats en Licence de Droit Parcours Droits français et italien (Rome) d'avoir suivi une filière générale et d'avoir une bonne connaissance des langues requises (conseil d'administration du 11 décembre 2019).

Les éléments particulièrement pris en compte par la commission d'examen des vœux de l'Université Paris II Panthéon-Assas sont les suivants : les notes de première, de terminale, des épreuves anticipées du baccalauréat et pour les candidats en réorientation, les notes

également du baccalauréat (ou de son équivalent) et de l'enseignement supérieur. Les notes examinées lorsqu'elles font partie des enseignements suivis sont notamment les notes de français, de philosophie, d'histoire-géographie, d'anglais et de mathématiques. La maturité du candidat, ses motivations et ses connaissances linguistiques pour participer dans un double cursus franco-italien sont également prises en compte (conseil d'administration du 11 décembre 2019).

Modalités d'examen des vœux par la commission d'examen des vœux

La commission d'examen des vœux pour la Licence de Droit Parcours Droits français et italien (Rome) a étudié les dossiers des candidats conformément aux attendus locaux et aux éléments pris en compte tels que définis par le conseil d'administration de l'Université Paris II Panthéon-Assas (11 décembre 2019) et affichés sur la plateforme Parcoursup.

Un outil algorithmique, paramétré en fonction des critères définis par la commission d'examen des vœux sur la base des notes des candidats aux enseignements de première et de terminale, a été mis à la disposition de cette dernière. Elle n'y a recouru qu'afin de faciliter la gestion humaine des dossiers.

La note de l'épreuve anticipée de français, pour les élèves de terminale, ainsi que les matières littéraires et la matière principale, selon la nature du baccalauréat, ont été privilégiées.

Des majorations ont également été attribuées aux candidats issus d'une filière générale du baccalauréat, aux candidats ayant suivi des enseignements de langues anciennes et selon l'appréciation portée sur la fiche Avenir.

La commission d'examen des vœux a apprécié les mérites des candidats sur la base :

- du pré-classement informatique résultant de l'utilisation de l'outil algorithmique d'aide à la décision ;
- de l'étude des notes obtenues au baccalauréat (ou à son équivalent) ainsi que des notes obtenues dans le cadre du cursus entamé dans une autre filière de l'enseignement supérieur pour les candidats en réorientation ;
- de l'analyse complémentaire des éléments qualitatifs figurant dans les dossiers, en particulier en cas d'incohérence ou d'égalité de classement et de candidatures insuffisamment renseignées sur la plateforme Parcoursup.

Afin de la mettre en mesure d'évaluer l'adaptation des candidats aux qualités attendues pour réussir des études en droit, la commission des vœux tient à souligner :

- la nécessité de présenter un maximum de notes excellentes à l'appui du dossier (joindre les relevés de notes, les bulletins et tout document utile, au format pdf de préférence) ;
- l'importance d'avoir obtenu d'excellents résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat (qui sont particulièrement pris en considération au regard de leur caractère objectif et fiable) ;
- l'intérêt porté à la fiche Avenir et, dans une moindre mesure, aux activités extrascolaires.

Synthèse

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux d'examen des vœux sur Parcoursup	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Les notes de première, de terminale, des épreuves anticipées du baccalauréat et pour les candidats en réorientation, les notes également du baccalauréat (ou de son équivalent) et de l'enseignement supérieur	Les notes examinées lorsqu'elles font partie des enseignements suivis sont notamment les notes de français, de philosophie, d'histoire-géographie, d'anglais et de mathématiques	Notes de première et de terminale, épreuves anticipées de français du baccalauréat. Pour les candidats en réorientation, sont également considérés les notes du baccalauréat et le cursus post-baccalauréat	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétence en matière de compréhension, analyse et synthèse	Qualités rédactionnelles et culture générale. Maîtrise linguistique	Résultats en français, dans les disciplines générales (histoire-géographie, philosophie) et en langues vivantes	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Intérêt pour la discipline	Motivation à intégrer la Licence de Droit, projet professionnel	Projet de formation	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri et extra-scolaires	Être intéressé par les questions sociétales, historiques et politiques ; être ouvert au monde	Activités extra-scolaires	Activités et centres d'intérêt	Complémentaire



Guillaume Leyte

Président de l'Université Paris II Panthéon-Assas

<p style="text-align: center;">Rapport public d'examen des vœux Parcoursup 2020-2021 Licence de Droit Parcours Droits français et italien (Padoue)</p>

Données principales de la procédure Parcoursup 2020

Capacités d'accueil * – filière sélective	13
Nombre de vœux confirmés	62
Rang du dernier candidat appelé (<i>procédure principale</i>)	46

* Définies par le conseil d'administration du 11 décembre 2019

Objectifs et attendus de la formation

La Licence de Droit de l'Université Paris II Panthéon-Assas permet aux étudiants d'acquérir une culture juridique générale commune et de se familiariser avec la méthodologie propre aux juristes (dissertation juridique, commentaire d'arrêt, cas pratique). Son organisation, ses objectifs et son approche transversale en font un diplôme garantissant à la fois maîtrise des bases juridiques fondamentales et ouverture pluridisciplinaire, atouts indispensables du juriste d'aujourd'hui. La Licence de Droit vise à donner aux étudiants des connaissances fondamentales et des méthodes de travail propres aux disciplines juridiques, une première notion des pratiques professionnelles ainsi que des bases nécessaires soit à une entrée directe dans certains métiers à dominante juridique, soit à la poursuite d'un cursus spécialisé en Master.

Les attendus nationaux des candidats en Licence de Droit sont les suivants :

- savoir mobiliser des compétences d'expression écrite et orale qui témoignent de qualités rédactionnelles et oratoires ; cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la maîtrise de la langue française, écrite et orale, par le candidat ; le droit est une discipline où les qualités oratoires (la « plaidoirie ») et les qualités rédactionnelles (rédaction de courriers, d'actes juridiques, etc.) sont fondamentales ; la précision qu'appelle le raisonnement juridique implique que le candidat maîtrise, *ab initio*, les fondamentaux de la langue ;
- disposer d'aptitudes à la compréhension, à l'analyse et à la synthèse d'un texte ; cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la capacité du candidat à « comprendre » l'écrit ; la formation en Licence de Droit requiert en effet l'analyse combinée de nombreuses sources juridiques (constitutions, lois, règlements, textes

- internationaux, jurisprudence, doctrine) qu'il faut pouvoir comprendre, mettre en perspective et éventuellement critiquer sur la base d'un raisonnement juridique ;
- disposer d'aptitudes à la logique et au raisonnement conceptuel ; cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la capacité du candidat à produire une argumentation structurée, même relativement simple, et à raisonner sur des concepts ; la formation en Licence de Droit requiert en effet une certaine capacité d'abstraction, de logique formelle et de déduction ;
 - pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail ; cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome ; la formation en Licence de Droit laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel ; l'encadrement est souple : seule une partie limitée des enseignements est obligatoire et donne lieu à des rendus obligatoires de travaux (les travaux dirigés) ;
 - être ouvert au monde et disposer de connaissances linguistiques ; cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, que l'étudiant ait un niveau suffisant de compétences dans au moins une langue vivante étrangère, notamment l'anglais ; la formation en Licence de Droit s'inscrit en effet nécessairement dans un contexte juridique européen et global qui implique, au cours du cursus, d'étudier d'autres systèmes juridiques que le système national, qui sont le plus souvent en langue étrangère ;
 - être intéressé par les questions historiques, sociétales et politiques ; cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, que le candidat ait un niveau minimum de curiosité pour la société et le monde qui l'entourent ; le droit ne peut en effet être étudié indépendamment des réalités humaines, sociales et politiques auxquelles il s'applique ;
 - avoir répondu à un questionnaire d'auto-évaluation disponible sur le site de l'Onisep Terminales 2019-2020 est une condition de recevabilité du dossier ; une attestation téléchargeable, à joindre au dossier de candidature, sera délivrée par le site Terminales 2019-2020 ; ce questionnaire est un outil informatif et pédagogique mis à disposition des lycéens qui, grâce à lui, peuvent avoir un premier aperçu de l'adéquation de leur profil à une Licence de Droit ; les résultats du questionnaire ne sont connus que du seul lycéen et ne sont en aucun cas transmis aux universités.

En termes d'attendus locaux, l'Université Paris II Panthéon-Assas recommande fortement aux candidats en Licence de Droit Parcours Droits français et italien (Padoue) d'avoir suivi une filière générale et d'avoir une bonne connaissance des langues requises (conseil d'administration du 11 décembre 2019).

Les éléments particulièrement pris en compte par la commission d'examen des vœux de l'Université Paris II Panthéon-Assas sont les suivants : les notes de première, de terminale, des épreuves anticipées du baccalauréat et pour les candidats en réorientation, les notes

également du baccalauréat (ou de son équivalent) et de l'enseignement supérieur. Les notes examinées lorsqu'elles font partie des enseignements suivis sont notamment les notes de français, de philosophie, d'histoire-géographie, d'anglais et de mathématiques. La maturité du candidat, ses motivations et ses connaissances linguistiques pour participer dans un double cursus franco-italien seront également prises en compte (conseil d'administration du 11 décembre 2019).

Modalités d'examen des vœux par la commission d'examen des vœux

La commission d'examen des vœux pour la Licence de Droit Parcours Droits français et italien (Padoue) a étudié les dossiers des candidats conformément aux attendus locaux et aux éléments pris en compte tels que définis par le conseil d'administration de l'Université Paris II Panthéon-Assas (11 décembre 2019) et affichés sur la plateforme Parcoursup.

Un outil algorithmique, paramétré en fonction des critères définis par la commission d'examen des vœux sur la base des notes des candidats aux enseignements de première et de terminale, a été mis à la disposition de cette dernière. Elle n'y a recouru qu'afin de faciliter la gestion humaine des dossiers.

La note de l'épreuve anticipée de français, pour les élèves de terminale, ainsi que les matières littéraires et la matière principale, selon la nature du baccalauréat, ont été privilégiées.

Des majorations ont également été attribuées aux candidats issus d'une filière générale du baccalauréat, aux candidats ayant suivi des enseignements de langues anciennes et selon l'appréciation portée sur la fiche Avenir.

La commission d'examen des vœux a apprécié les mérites des candidats sur la base :

- du pré-classement informatique résultant de l'utilisation de l'outil algorithmique d'aide à la décision ;
- de l'étude des notes obtenues au baccalauréat (ou à son équivalent) ainsi que des notes obtenues dans le cadre du cursus entamé dans une autre filière de l'enseignement supérieur pour les candidats en réorientation ;
- de l'analyse complémentaire des éléments qualitatifs figurant dans les dossiers, en particulier en cas d'incohérence ou d'égalité de classement et de candidatures insuffisamment renseignées sur la plateforme Parcoursup.

Afin de la mettre en mesure d'évaluer l'adaptation des candidats aux qualités attendues pour réussir des études en droit, la commission des vœux tient à souligner :

- la nécessité de présenter un maximum de notes excellentes à l'appui du dossier (joindre les relevés de notes, les bulletins et tout document utile, au format pdf de préférence) ;
- l'importance d'avoir obtenu d'excellents résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat (qui sont particulièrement pris en considération au regard de leur caractère objectif et fiable) ;
- l'intérêt porté à la fiche Avenir et, dans une moindre mesure, aux activités extrascolaires

Synthèse

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux d'examen des vœux sur Parcoursup	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Les notes de première, de terminale, des épreuves anticipées du baccalauréat et pour les candidats en réorientation, les notes également du baccalauréat (ou de son équivalent) et de l'enseignement supérieur	Les notes examinées lorsqu'elles font partie des enseignements suivis sont notamment les notes de français, de philosophie, d'histoire-géographie, d'anglais et de mathématiques	Notes de première et de terminale, épreuves anticipées de français du baccalauréat. Pour les candidats en réorientation, sont également considérés les notes du baccalauréat et le cursus post-baccalauréat	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétence en matière de compréhension, analyse et synthèse	Qualités rédactionnelles et culture générale. Maîtrise linguistique	Résultats en français, dans les disciplines générales (histoire-géographie, philosophie) et en langues vivantes	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Intérêt pour la discipline	Motivation à intégrer la Licence de Droit, projet professionnel	Projet de formation	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri et extra-scolaires	Être intéressé par les questions sociétales, historiques et politiques ; être ouvert au monde	Activités extra-scolaires	Activités et centres d'intérêt	Complémentaire

Guillaume Leyte

Président de l'Université Paris II Panthéon-Assas



<p style="text-align: center;">Rapport public d'examen des vœux Parcoursup 2020-2021 Licence de Droit Parcours Droits français et suisse (Fribourg)</p>
--

Données principales de la procédure Parcoursup 2020

Capacités d'accueil * – filière sélective	15
Nombre de vœux confirmés	179
Rang du dernier candidat appelé (<i>procédure principale</i>)	46

* Définies par le conseil d'administration du 11 décembre 2019

Objectifs et attendus de la formation

La Licence de Droit de l'Université Paris II Panthéon-Assas permet aux étudiants d'acquérir une culture juridique générale commune et de se familiariser avec la méthodologie propre aux juristes (dissertation juridique, commentaire d'arrêt, cas pratique). Son organisation, ses objectifs et son approche transversale en font un diplôme garantissant à la fois maîtrise des bases juridiques fondamentales et ouverture pluridisciplinaire, atouts indispensables du juriste d'aujourd'hui. La Licence de Droit vise à donner aux étudiants des connaissances fondamentales et des méthodes de travail propres aux disciplines juridiques, une première notion des pratiques professionnelles ainsi que des bases nécessaires soit à une entrée directe dans certains métiers à dominante juridique, soit à la poursuite d'un cursus spécialisé en Master.

Les attendus nationaux des candidats en Licence de Droit sont les suivants :

- savoir mobiliser des compétences d'expression écrite et orale qui témoignent de qualités rédactionnelles et oratoires ; cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la maîtrise de la langue française, écrite et orale, par le candidat ; le droit est une discipline où les qualités oratoires (la « plaidoirie ») et les qualités rédactionnelles (rédaction de courriers, d'actes juridiques, etc.) sont fondamentales ; la précision qu'appelle le raisonnement juridique implique que le candidat maîtrise, *ab initio*, les fondamentaux de la langue ;
- disposer d'aptitudes à la compréhension, à l'analyse et à la synthèse d'un texte ; cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la capacité du candidat à « comprendre » l'écrit ; la formation en Licence de Droit requiert en effet l'analyse combinée de nombreuses sources juridiques (constitutions, lois, règlements, textes

- internationaux, jurisprudence, doctrine) qu'il faut pouvoir comprendre, mettre en perspective et éventuellement critiquer sur la base d'un raisonnement juridique ;
- disposer d'aptitudes à la logique et au raisonnement conceptuel ; cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la capacité du candidat à produire une argumentation structurée, même relativement simple, et à raisonner sur des concepts ; la formation en Licence de Droit requiert en effet une certaine capacité d'abstraction, de logique formelle et de déduction ;
 - pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail ; cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome ; la formation en Licence de Droit laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel ; l'encadrement est souple : seule une partie limitée des enseignements est obligatoire et donne lieu à des rendus obligatoires de travaux (les travaux dirigés) ;
 - être ouvert au monde et disposer de connaissances linguistiques ; cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, que l'étudiant ait un niveau suffisant de compétences dans au moins une langue vivante étrangère, notamment l'anglais ; la formation en Licence de Droit s'inscrit en effet nécessairement dans un contexte juridique européen et global qui implique, au cours du cursus, d'étudier d'autres systèmes juridiques que le système national, qui sont le plus souvent en langue étrangère ;
 - être intéressé par les questions historiques, sociétales et politiques ; cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, que le candidat ait un niveau minimum de curiosité pour la société et le monde qui l'entourent ; le droit ne peut en effet être étudié indépendamment des réalités humaines, sociales et politiques auxquelles il s'applique ;
 - avoir répondu à un questionnaire d'auto-évaluation disponible sur le site de l'Onisep Terminales 2019-2020 est une condition de recevabilité du dossier ; une attestation téléchargeable, à joindre au dossier de candidature, sera délivrée par le site Terminales 2019-2020 ; ce questionnaire est un outil informatif et pédagogique mis à disposition des lycéens qui, grâce à lui, peuvent avoir un premier aperçu de l'adéquation de leur profil à une Licence de Droit ; les résultats du questionnaire ne sont connus que du seul lycéen et ne sont en aucun cas transmis aux universités.

En termes d'attendus locaux, l'Université Paris II Panthéon-Assas recommande fortement aux candidats en Licence de Droit Parcours Droits français et suisse (Fribourg) d'avoir suivi une filière générale et d'avoir une bonne connaissance des langues requises (conseil d'administration du 11 décembre 2019).

Les éléments particulièrement pris en compte par la commission d'examen des vœux de l'Université Paris II Panthéon-Assas sont les suivants : les notes de première, de terminale, des épreuves anticipées du baccalauréat et pour les candidats en réorientation, les notes

également du baccalauréat (ou de son équivalent) et de l'enseignement supérieur. Les notes examinées lorsqu'elles font partie des enseignements suivis sont notamment les notes de français, de philosophie, d'histoire-géographie, d'anglais et de mathématiques. La maturité du candidat, ses motivations et ses connaissances linguistiques pour participer à un double cursus franco-suisse sont également prises en compte. Une connaissance de l'allemand constitue un atout (l'Université de Fribourg proposant également des cours dans cette langue), mais elle n'est nullement indispensable pour être admis dans le programme et pour le suivre (conseil d'administration du 11 décembre 2019).

Modalités d'examen des vœux par la commission d'examen des vœux

La commission d'examen des vœux pour la Licence de Droit Parcours Droits français et suisse (Fribourg) a étudié les dossiers des candidats conformément aux attendus locaux et aux éléments pris en compte tels que définis par le conseil d'administration de l'Université Paris II Panthéon-Assas (11 décembre 2019) et affichés sur la plateforme Parcoursup.

Un outil algorithmique, paramétré en fonction des critères définis par la commission d'examen des vœux sur la base des notes des candidats aux enseignements de première et de terminale, a été mis à la disposition de cette dernière. Elle n'y a recouru qu'afin de faciliter la gestion humaine des dossiers.

La note de l'épreuve anticipée de français, pour les élèves de terminale, ainsi que les matières littéraires et la matière principale, selon la nature du baccalauréat, ont été privilégiées.

Des majorations ont également été attribuées aux candidats issus d'une filière générale du baccalauréat, aux candidats ayant suivi des enseignements de langues anciennes et selon l'appréciation portée sur la fiche Avenir.

La commission d'examen des vœux a apprécié les mérites des candidats sur la base :

- du pré-classement informatique résultant de l'utilisation de l'outil algorithmique d'aide à la décision ;
- de l'étude des notes obtenues au baccalauréat (ou à son équivalent) ainsi que des notes obtenues dans le cadre du cursus entamé dans une autre filière de l'enseignement supérieur pour les candidats en réorientation ;
- de l'analyse complémentaire des éléments qualitatifs figurant dans les dossiers, en particulier en cas d'incohérence ou d'égalité de classement et de candidatures insuffisamment renseignées sur la plateforme Parcoursup.

Afin de la mettre en mesure d'évaluer l'adaptation des candidats aux qualités attendues pour réussir des études en droit, la commission des vœux tient à souligner :

- la nécessité de présenter un maximum de notes excellentes à l'appui du dossier (joindre les relevés de notes, les bulletins et tout document utile, au format pdf de préférence) ;
- l'importance d'avoir obtenu d'excellents résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat (qui sont particulièrement pris en considération au regard de leur caractère objectif et fiable) ;
- l'intérêt porté à la fiche Avenir et, dans une moindre mesure, aux activités extrascolaires.

Synthèse

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux d'examen des vœux sur Parcoursup	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Les notes de première, de terminale, des épreuves anticipées du baccalauréat et pour les candidats en réorientation, les notes également du baccalauréat (ou de son équivalent) et de l'enseignement supérieur	Les notes examinées lorsqu'elles font partie des enseignements suivis sont notamment les notes de français, de philosophie, d'histoire-géographie, d'anglais et de mathématiques	Notes de première et de terminale, épreuves anticipées de français du baccalauréat. Pour les candidats en réorientation, sont également considérés les notes du baccalauréat et le cursus post-baccalauréat	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétence en matière de compréhension, analyse et synthèse	Qualités rédactionnelles et culture générale. Maîtrise linguistique	Résultats en français, dans les disciplines générales (histoire-géographie, philosophie) et en langues vivantes	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Intérêt pour la discipline	Motivation à intégrer la Licence de Droit, projet professionnel	Projet de formation	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri et extra-scolaires	Être intéressé par les questions sociétales, historiques et politiques ; être ouvert au monde	Activités extra-scolaires	Activités et centres d'intérêt	Complémentaire



Guillaume Leyte

Président de l'Université Paris II Panthéon-Assas

<p style="text-align: center;">Rapport public d'examen des vœux Parcoursup 2020-2021 Licence de Droit Parcours Juriste européen (Berlin, Londres, Rome, Amsterdam)</p>

Données principales de la procédure Parcoursup 2020

Capacités d'accueil * – filière sélective	18
Nombre de vœux confirmés	446
Rang du dernier candidat appelé (<i>procédure principale</i>)	94

* Définies par le conseil d'administration du 11 décembre 2019

Objectifs et attendus de la formation

La Licence de Droit de l'Université Paris II Panthéon-Assas permet aux étudiants d'acquérir une culture juridique générale commune et de se familiariser avec la méthodologie propre aux juristes (dissertation juridique, commentaire d'arrêt, cas pratique). Son organisation, ses objectifs et son approche transversale en font un diplôme garantissant à la fois maîtrise des bases juridiques fondamentales et ouverture pluridisciplinaire, atouts indispensables du juriste d'aujourd'hui. La Licence de Droit vise à donner aux étudiants des connaissances fondamentales et des méthodes de travail propres aux disciplines juridiques, une première notion des pratiques professionnelles ainsi que des bases nécessaires soit à une entrée directe dans certains métiers à dominante juridique, soit à la poursuite d'un cursus spécialisé en Master.

Les attendus nationaux des candidats en Licence de Droit sont les suivants :

- savoir mobiliser des compétences d'expression écrite et orale qui témoignent de qualités rédactionnelles et oratoires ; cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la maîtrise de la langue française, écrite et orale, par le candidat ; le droit est une discipline où les qualités oratoires (la « plaidoirie ») et les qualités rédactionnelles (rédaction de courriers, d'actes juridiques, etc.) sont fondamentales ; la précision qu'appelle le raisonnement juridique implique que le candidat maîtrise, *ab initio*, les fondamentaux de la langue ;
- disposer d'aptitudes à la compréhension, à l'analyse et à la synthèse d'un texte ; cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la capacité du candidat à « comprendre » l'écrit ; la formation en Licence de Droit requiert en effet l'analyse combinée de nombreuses sources juridiques (constitutions, lois, règlements, textes

- internationaux, jurisprudence, doctrine) qu'il faut pouvoir comprendre, mettre en perspective et éventuellement critiquer sur la base d'un raisonnement juridique ;
- disposer d'aptitudes à la logique et au raisonnement conceptuel ; cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la capacité du candidat à produire une argumentation structurée, même relativement simple, et à raisonner sur des concepts ; la formation en Licence de Droit requiert en effet une certaine capacité d'abstraction, de logique formelle et de déduction ;
 - pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail ; cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome ; la formation en Licence de Droit laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel ; l'encadrement est souple : seule une partie limitée des enseignements est obligatoire et donne lieu à des rendus obligatoires de travaux (les travaux dirigés) ;
 - être ouvert au monde et disposer de connaissances linguistiques ; cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, que l'étudiant ait un niveau suffisant de compétences dans au moins une langue vivante étrangère, notamment l'anglais ; la formation en Licence de Droit s'inscrit en effet nécessairement dans un contexte juridique européen et global qui implique, au cours du cursus, d'étudier d'autres systèmes juridiques que le système national, qui sont le plus souvent en langue étrangère ;
 - être intéressé par les questions historiques, sociétales et politiques ; cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, que le candidat ait un niveau minimum de curiosité pour la société et le monde qui l'entourent ; le droit ne peut en effet être étudié indépendamment des réalités humaines, sociales et politiques auxquelles il s'applique ;
 - avoir répondu à un questionnaire d'auto-évaluation disponible sur le site de l'Onisep Terminales 2019-2020 est une condition de recevabilité du dossier ; une attestation téléchargeable, à joindre au dossier de candidature, sera délivrée par le site Terminales 2019-2020 ; ce questionnaire est un outil informatif et pédagogique mis à disposition des lycéens qui, grâce à lui, peuvent avoir un premier aperçu de l'adéquation de leur profil à une Licence de Droit ; les résultats du questionnaire ne sont connus que du seul lycéen et ne sont en aucun cas transmis aux universités.

En termes d'attendus locaux, l'Université Paris II Panthéon-Assas recommande fortement aux candidats en Licence de Droit Parcours Juriste européen (Berlin, Londres, Rome, Amsterdam) d'avoir suivi une filière générale et d'avoir une bonne connaissance des langues requises (conseil d'administration du 11 décembre 2019).

Les éléments particulièrement pris en compte par la commission d'examen des vœux de l'Université Paris II Panthéon-Assas sont les suivants : les notes de première, de terminale, des épreuves anticipées du baccalauréat et pour les candidats en réorientation, les notes

également du baccalauréat (ou de son équivalent) et de l'enseignement supérieur. Les notes examinées lorsqu'elles font partie des enseignements suivis sont notamment les notes de français, de philosophie, d'histoire-géographie, des sciences économiques et sociales, d'anglais, d'allemand et de mathématiques. La maturité du candidat, ses motivations et ses connaissances linguistiques pour participer dans un cursus comme le Juriste européen qui nécessite une forte mobilité (au sein de trois établissements européens) sont également prises en compte. (conseil d'administration du 11 décembre 2019).

Modalités d'examen des vœux par la commission d'examen des vœux

La commission d'examen des vœux pour la Licence de Droit Parcours Juriste européen (Berlin, Londres, Rome, Amsterdam) a étudié les dossiers des candidats conformément aux attendus locaux et aux éléments pris en compte tels que définis par le conseil d'administration de l'Université Paris II Panthéon-Assas (11 décembre 2019) et affichés sur la plateforme Parcoursup.

Un outil algorithmique, paramétré en fonction des critères définis par la commission d'examen des vœux sur la base des notes des candidats aux enseignements de première et de terminale, a été mis à la disposition de cette dernière. Elle n'y a recouru qu'afin de faciliter la gestion humaine des dossiers.

La note de l'épreuve anticipée de français, pour les élèves de terminale, ainsi que les matières littéraires et la matière principale, selon la nature du baccalauréat, ont été privilégiées.

Des majorations ont également été attribuées aux candidats issus d'une filière générale du baccalauréat, aux candidats ayant suivi des enseignements de langues anciennes et selon l'appréciation portée sur la fiche Avenir.

La commission d'examen des vœux a apprécié les mérites des candidats sur la base :

- du pré-classement informatique résultant de l'utilisation de l'outil algorithmique d'aide à la décision ;
- de l'étude des notes obtenues au baccalauréat (ou à son équivalent) ainsi que des notes obtenues dans le cadre du cursus entamé dans une autre filière de l'enseignement supérieur pour les candidats en réorientation ;
- de l'analyse complémentaire des éléments qualitatifs figurant dans les dossiers, en particulier en cas d'incohérence ou d'égalité de classement et de candidatures insuffisamment renseignées sur la plateforme Parcoursup.

Afin de la mettre en mesure d'évaluer l'adaptation des candidats aux qualités attendues pour réussir des études en droit, la commission des vœux tient à souligner :

- la nécessité de présenter un maximum de notes excellentes à l'appui du dossier (joindre les relevés de notes, les bulletins et tout document utile, au format pdf de préférence) ;
- l'importance d'avoir obtenu d'excellents résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat (qui sont particulièrement pris en considération au regard de leur caractère objectif et fiable) ;
- l'intérêt porté à la fiche Avenir et, dans une moindre mesure, aux activités extrascolaires

Synthèse

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux d'examen des vœux sur Parcoursup	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Les notes de première, de terminale, des épreuves anticipées du baccalauréat et pour les candidats en réorientation, les notes également du baccalauréat (ou de son équivalent) et de l'enseignement supérieur	Les notes examinées lorsqu'elles font partie des enseignements suivis sont notamment les notes de français, de philosophie, d'histoire-géographie, d'anglais et de mathématiques	Notes de première et de terminale, épreuves anticipées de français du baccalauréat. Pour les candidats en réorientation, sont également considérés les notes du baccalauréat et le cursus post-baccalauréat	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétence en matière de compréhension, analyse et synthèse	Qualités rédactionnelles et culture générale. Maîtrise linguistique	Résultats en français, dans les disciplines générales (histoire-géographie, philosophie) et en langues vivantes	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Intérêt pour la discipline	Motivation à intégrer la Licence de Droit, projet professionnel	Projet de formation	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri et extra-scolaires	Être intéressé par les questions sociétales, historiques et politiques ; être ouvert au monde	Activités extra-scolaires	Activités et centres d'intérêt	Complémentaire

Guillaume Leyte

Président de l'Université Paris II Panthéon-Assas



<p style="text-align: center;">Rapport public d'examen des vœux Parcoursup 2020-2021 Licence de Droit Parcours Droits français et allemand (Sarrebbruck)</p>

Données principales de la procédure Parcoursup 2020

Capacités d'accueil* – filière sélective	15
Nombre de vœux confirmés	74
Rang du dernier candidat appelé (<i>procédure principale</i>)	48

* Définies par le conseil d'administration du 11 décembre 2019

Objectifs et attendus de la formation

La Licence de Droit de l'Université Paris II Panthéon-Assas permet aux étudiants d'acquérir une culture juridique générale commune et de se familiariser avec la méthodologie propre aux juristes (dissertation juridique, commentaire d'arrêt, cas pratique). Son organisation, ses objectifs et son approche transversale en font un diplôme garantissant à la fois maîtrise des bases juridiques fondamentales et ouverture pluridisciplinaire, atouts indispensables du juriste d'aujourd'hui. La Licence de Droit vise à donner aux étudiants des connaissances fondamentales et des méthodes de travail propres aux disciplines juridiques, une première notion des pratiques professionnelles ainsi que des bases nécessaires soit à une entrée directe dans certains métiers à dominante juridique, soit à la poursuite d'un cursus spécialisé en Master.

Les attendus nationaux des candidats en Licence de Droit sont les suivants :

- savoir mobiliser des compétences d'expression écrite et orale qui témoignent de qualités rédactionnelles et oratoires ; cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la maîtrise de la langue française, écrite et orale, par le candidat ; le droit est une discipline où les qualités oratoires (la « plaidoirie ») et les qualités rédactionnelles (rédaction de courriers, d'actes juridiques, etc.) sont fondamentales ; la précision qu'appelle le raisonnement juridique implique que le candidat maîtrise, *ab initio*, les fondamentaux de la langue ;
- disposer d'aptitudes à la compréhension, à l'analyse et à la synthèse d'un texte ; cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la capacité du candidat à « comprendre » l'écrit ; la formation en Licence de Droit requiert en effet l'analyse combinée de nombreuses sources juridiques (constitutions, lois, règlements, textes

- internationaux, jurisprudence, doctrine) qu'il faut pouvoir comprendre, mettre en perspective et éventuellement critiquer sur la base d'un raisonnement juridique ;
- disposer d'aptitudes à la logique et au raisonnement conceptuel ; cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la capacité du candidat à produire une argumentation structurée, même relativement simple, et à raisonner sur des concepts ; la formation en Licence de Droit requiert en effet une certaine capacité d'abstraction, de logique formelle et de déduction ;
 - pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail ; cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome ; la formation en Licence de Droit laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel ; l'encadrement est souple : seule une partie limitée des enseignements est obligatoire et donne lieu à des rendus obligatoires de travaux (les travaux dirigés) ;
 - être ouvert au monde et disposer de connaissances linguistiques ; cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, que l'étudiant ait un niveau suffisant de compétences dans au moins une langue vivante étrangère, notamment l'anglais ; la formation en Licence de Droit s'inscrit en effet nécessairement dans un contexte juridique européen et global qui implique, au cours du cursus, d'étudier d'autres systèmes juridiques que le système national, qui sont le plus souvent en langue étrangère ;
 - être intéressé par les questions historiques, sociétales et politiques ; cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, que le candidat ait un niveau minimum de curiosité pour la société et le monde qui l'entourent ; le droit ne peut en effet être étudié indépendamment des réalités humaines, sociales et politiques auxquelles il s'applique ;
 - avoir répondu à un questionnaire d'auto-évaluation disponible sur le site de l'Onisep Terminales 2019-2020 est une condition de recevabilité du dossier ; une attestation téléchargeable, à joindre au dossier de candidature, sera délivrée par le site Terminales 2019-2020 ; ce questionnaire est un outil informatif et pédagogique mis à disposition des lycéens qui, grâce à lui, peuvent avoir un premier aperçu de l'adéquation de leur profil à une Licence de Droit ; les résultats du questionnaire ne sont connus que du seul lycéen et ne sont en aucun cas transmis aux universités.

En termes d'attendus locaux, l'Université Paris II Panthéon-Assas recommande fortement aux candidats en Licence de Droit Parcours Droits français et allemand (Sarrebruck) d'avoir suivi une filière générale et d'avoir une bonne connaissance des langues requises (conseil d'administration du 11 décembre 2019).

Les éléments particulièrement pris en compte par la commission d'examen des vœux de l'Université Paris II Panthéon-Assas sont les suivants : les notes de première, de terminale, des épreuves anticipées du baccalauréat et pour les candidats en réorientation, les notes

également du baccalauréat (ou de son équivalent) et de l'enseignement supérieur. Les notes examinées lorsqu'elles font partie des enseignements suivis sont notamment les notes de français, de philosophie, d'histoire-géographie, d'anglais et de mathématiques. La maturité du candidat, ses motivations et ses connaissances linguistiques pour participer dans un double cursus franco-allemand sont également prises en compte (conseil d'administration du 11 décembre 2019).

Modalités d'examen des vœux par la commission d'examen des vœux

La commission d'examen des vœux pour la Licence de Droit Parcours Droits français et allemand (Sarrebruck) a étudié les dossiers des candidats conformément aux attendus locaux et aux éléments pris en compte tels que définis par le conseil d'administration de l'Université Paris II Panthéon-Assas (11 décembre 2019) et affichés sur la plateforme Parcoursup.

Un outil algorithmique, paramétré en fonction des critères définis par la commission d'examen des vœux sur la base des notes des candidats aux enseignements de première et de terminale, a été mis à la disposition de cette dernière. Elle n'y a recouru qu'afin de faciliter la gestion humaine des dossiers.

La note de l'épreuve anticipée de français, pour les élèves de terminale, ainsi que les matières littéraires et la matière principale, selon la nature du baccalauréat, ont été privilégiées.

Des majorations ont également été attribuées aux candidats issus d'une filière générale du baccalauréat, aux candidats ayant suivi des enseignements de langues anciennes et selon l'appréciation portée sur la fiche Avenir.

La commission d'examen des vœux a apprécié les mérites des candidats sur la base :

- du pré-classement informatique résultant de l'utilisation de l'outil algorithmique d'aide à la décision ;
- de l'étude des notes obtenues au baccalauréat (ou à son équivalent) ainsi que des notes obtenues dans le cadre du cursus entamé dans une autre filière de l'enseignement supérieur pour les candidats en réorientation ;
- de l'analyse complémentaire des éléments qualitatifs figurant dans les dossiers, en particulier en cas d'incohérence ou d'égalité de classement et de candidatures insuffisamment renseignées sur la plateforme Parcoursup.

Afin de la mettre en mesure d'évaluer l'adaptation des candidats aux qualités attendues pour réussir des études en droit, la commission des vœux tient à souligner :

- la nécessité de présenter un maximum de notes excellentes à l'appui du dossier (joindre les relevés de notes, les bulletins et tout document utile, au format pdf de préférence) ;
- l'importance d'avoir obtenu d'excellents résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat (qui sont particulièrement pris en considération au regard de leur caractère objectif et fiable) ;
- l'intérêt porté à la fiche Avenir et, dans une moindre mesure, aux activités extrascolaires

Synthèse

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux d'examen des vœux sur Parcoursup	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Les notes de première, de terminale, des épreuves anticipées du baccalauréat et pour les candidats en réorientation, les notes également du baccalauréat (ou de son équivalent) et de l'enseignement supérieur	Les notes examinées lorsqu'elles font partie des enseignements suivis sont notamment les notes de français, de philosophie, d'histoire-géographie, d'anglais et de mathématiques	Notes de première et de terminale, épreuves anticipées de français du baccalauréat. Pour les candidats en réorientation, sont également considérés les notes du baccalauréat et le cursus post-baccalauréat	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétence en matière de compréhension, analyse et synthèse	Qualités rédactionnelles et culture générale. Maîtrise linguistique	Résultats en français, dans les disciplines générales (histoire-géographie, philosophie) et en langues vivantes	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Intérêt pour la discipline	Motivation à intégrer la Licence de Droit, projet professionnel	Projet de formation	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri et extra-scolaires	Être intéressé par les questions sociétales, historiques et politiques ; être ouvert au monde	Activités extra-scolaires	Activités et centres d'intérêt	Complémentaire

Guillaume Leyte

Président de l'Université Paris II Panthéon-Assas



<p style="text-align: center;">Rapport public d'examen des vœux Parcoursup 2020-2021 Licence de Droit Parcours Droits français et de <i>Common Law</i> (Dublin)</p>
--

Données principales de la procédure Parcoursup 2020

Capacités d'accueil * – filière sélective	10
Nombre de vœux confirmés	960
Rang du dernier candidat appelé (<i>procédure principale</i>)	39

* Définies par le conseil d'administration du 11 décembre 2019

Objectifs et attendus de la formation

La Licence de Droit de l'Université Paris II Panthéon-Assas permet aux étudiants d'acquérir une culture juridique générale commune et de se familiariser avec la méthodologie propre aux juristes (dissertation juridique, commentaire d'arrêt, cas pratique). Son organisation, ses objectifs et son approche transversale en font un diplôme garantissant à la fois maîtrise des bases juridiques fondamentales et ouverture pluridisciplinaire, atouts indispensables du juriste d'aujourd'hui. La Licence de Droit vise à donner aux étudiants des connaissances fondamentales et des méthodes de travail propres aux disciplines juridiques, une première notion des pratiques professionnelles ainsi que des bases nécessaires soit à une entrée directe dans certains métiers à dominante juridique, soit à la poursuite d'un cursus spécialisé en Master.

Les attendus nationaux des candidats en Licence de Droit sont les suivants :

- savoir mobiliser des compétences d'expression écrite et orale qui témoignent de qualités rédactionnelles et oratoires ; cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la maîtrise de la langue française, écrite et orale, par le candidat ; le droit est une discipline où les qualités oratoires (la « plaidoirie ») et les qualités rédactionnelles (rédaction de courriers, d'actes juridiques, etc.) sont fondamentales ; la précision qu'appelle le raisonnement juridique implique que le candidat maîtrise, *ab initio*, les fondamentaux de la langue ;
- disposer d'aptitudes à la compréhension, à l'analyse et à la synthèse d'un texte ; cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la capacité du candidat à « comprendre » l'écrit ; la formation en Licence de Droit requiert en effet l'analyse combinée de nombreuses sources juridiques (constitutions, lois, règlements, textes

- internationaux, jurisprudence, doctrine) qu'il faut pouvoir comprendre, mettre en perspective et éventuellement critiquer sur la base d'un raisonnement juridique ;
- disposer d'aptitudes à la logique et au raisonnement conceptuel ; cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la capacité du candidat à produire une argumentation structurée, même relativement simple, et à raisonner sur des concepts ; la formation en Licence de Droit requiert en effet une certaine capacité d'abstraction, de logique formelle et de déduction ;
 - pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail ; cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome ; la formation en Licence de Droit laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel ; l'encadrement est souple : seule une partie limitée des enseignements est obligatoire et donne lieu à des rendus obligatoires de travaux (les travaux dirigés) ;
 - être ouvert au monde et disposer de connaissances linguistiques ; cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, que l'étudiant ait un niveau suffisant de compétences dans au moins une langue vivante étrangère, notamment l'anglais ; la formation en Licence de Droit s'inscrit en effet nécessairement dans un contexte juridique européen et global qui implique, au cours du cursus, d'étudier d'autres systèmes juridiques que le système national, qui sont le plus souvent en langue étrangère ;
 - être intéressé par les questions historiques, sociétales et politiques ; cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, que le candidat ait un niveau minimum de curiosité pour la société et le monde qui l'entourent ; le droit ne peut en effet être étudié indépendamment des réalités humaines, sociales et politiques auxquelles il s'applique ;
 - avoir répondu à un questionnaire d'auto-évaluation disponible sur le site de l'Onisep Terminales 2019-2020 est une condition de recevabilité du dossier ; une attestation téléchargeable, à joindre au dossier de candidature, sera délivrée par le site Terminales 2019-2020 ; ce questionnaire est un outil informatif et pédagogique mis à disposition des lycéens qui, grâce à lui, peuvent avoir un premier aperçu de l'adéquation de leur profil à une Licence de Droit ; les résultats du questionnaire ne sont connus que du seul lycéen et ne sont en aucun cas transmis aux universités.

En termes d'attendus locaux, l'Université Paris II Panthéon-Assas recommande fortement aux candidats en Licence de Droit Parcours Droits français et de *Common Law* (Dublin) d'avoir suivi une filière générale et d'avoir une bonne connaissance des langues requises (conseil d'administration du 11 décembre 2019).

Les éléments particulièrement pris en compte par la commission d'examen des vœux de l'Université Paris II Panthéon-Assas sont les suivants : les notes de première, de terminale, des épreuves anticipées du baccalauréat et pour les candidats en réorientation, les notes

également du baccalauréat (ou de son équivalent) et de l'enseignement supérieur. Les notes examinées lorsqu'elles font partie des enseignements suivis sont notamment les notes de français, de philosophie, d'histoire-géographie, d'anglais et de mathématiques (conseil d'administration du 11 décembre 2019). La maturité du candidat, ses motivations et ses connaissances linguistiques pour participer dans un double cursus franco-irlandais sont également prises en compte. La validation du baccalauréat avec au minimum la mention Bien est impérative à l'admission à ce double cursus franco-irlandais.

Modalités d'examen des vœux par la commission d'examen des vœux

La commission d'examen des vœux pour la Licence de Droit Parcours Droits français et de *Common Law* (Dublin) a étudié les dossiers des candidats conformément aux attendus locaux et aux éléments pris en compte tels que définis par le conseil d'administration de l'Université Paris II Panthéon-Assas (11 décembre 2019) et affichés sur la plateforme Parcoursup.

Un outil algorithmique, paramétré en fonction des critères définis par la commission d'examen des vœux sur la base des notes des candidats aux enseignements de première et de terminale, a été mis à la disposition de cette dernière. Elle n'y a recouru qu'afin de faciliter la gestion humaine des dossiers.

La note de l'épreuve anticipée de français, pour les élèves de terminale, ainsi que les matières littéraires et la matière principale, selon la nature du baccalauréat, ont été privilégiées.

Des majorations ont également été attribuées aux candidats issus d'une filière générale du baccalauréat, aux candidats ayant suivi des enseignements de langues anciennes et selon l'appréciation portée sur la fiche Avenir.

La commission d'examen des vœux a apprécié les mérites des candidats sur la base :

- du pré-classement informatique résultant de l'utilisation de l'outil algorithmique d'aide à la décision ;
- de l'étude des notes obtenues au baccalauréat (ou à son équivalent) ainsi que des notes obtenues dans le cadre du cursus entamé dans une autre filière de l'enseignement supérieur pour les candidats en réorientation ;
- de l'analyse complémentaire des éléments qualitatifs figurant dans les dossiers, en particulier en cas d'incohérence ou d'égalité de classement et de candidatures insuffisamment renseignées sur la plateforme Parcoursup.

Afin de la mettre en mesure d'évaluer l'adaptation des candidats aux qualités attendues pour réussir des études en droit, la commission des vœux tient à souligner :

- la nécessité de présenter un maximum de notes excellentes à l'appui du dossier (joindre les relevés de notes, les bulletins et tout document utile, au format pdf de préférence) ;
- l'importance d'avoir obtenu d'excellents résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat (qui sont particulièrement pris en considération au regard de leur caractère objectif et fiable) ;
- l'intérêt porté à la fiche Avenir et, dans une moindre mesure, aux activités extrascolaires

Synthèse

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux d'examen des vœux sur Parcoursup	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Les notes de première, de terminale, des épreuves anticipées du baccalauréat et pour les candidats en réorientation, les notes également du baccalauréat (ou de son équivalent) et de l'enseignement supérieur	Les notes examinées lorsqu'elles font partie des enseignements suivis sont notamment les notes de français, de philosophie, d'histoire-géographie, d'anglais et de mathématiques	Notes de première et de terminale, épreuves anticipées de français du baccalauréat. Pour les candidats en réorientation, sont également considérés les notes du baccalauréat et le cursus post-baccalauréat	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétence en matière de compréhension, analyse et synthèse	Qualités rédactionnelles et culture générale. Maîtrise linguistique	Résultats en français, dans les disciplines générales (histoire-géographie, philosophie) et en langues vivantes	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Intérêt pour la discipline	Motivation à intégrer la Licence de Droit, projet professionnel	Projet de formation	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri et extra-scolaires	Être intéressé par les questions sociétales, historiques et politiques ; être ouvert au monde	Activités extra-scolaires	Activités et centres d'intérêt	Complémentaire

Guillaume Léyte

Président de l'Université Paris II Panthéon-Assas



Rapport public d'examen des vœux Parcoursup 2020-2021

Licence d'Économie et gestion

Données principales de la procédure Parcoursup 2020

Capacités d'accueil *		505
	Paris	330
	Melun	175
Nombre de vœux confirmés		13 259
	Paris	10 921
	Melun	2 338
Rang du dernier candidat appelé (procédure principale)		
	Paris	2 347
	Melun	1 138

* Définies par le conseil d'administration du 11 décembre 2019

Objectifs et attendus de la formation

Les sciences économiques analysent les moyens de production et de répartition des richesses à diverses échelles (familiale, nationale, mondiale) ainsi que les enjeux sociaux afférents. Elles s'intéressent aux interactions de divers facteurs : offre, demande, épargne, revenu, emploi, investissement, consommation, valeur du travail, importations, exportations, etc.

Les sciences de gestion permettent d'une part l'acquisition de compétences en marketing, comptabilité et finance principalement, d'autre part l'approfondissement d'outils d'analyse (TQG, Analyse des données appliquées à la gestion).

Les attendus nationaux des candidats en Licence d'Économie et gestion sont les suivants :

- disposer des compétences mathématiques et statistiques indispensables à l'économie et à la gestion ; les enseignements d'économie et de gestion font en effet fréquemment appel à la modélisation mathématique afin de mieux penser les problèmes étudiés et d'analyser les résultats qui en découlent de manière logique ; de plus, une grande partie des métiers de l'économie et de la gestion s'appuient sur l'analyse de données chiffrées ;
- savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et de raisonnement logique afin de pouvoir argumenter un raisonnement conceptuel ; les enseignements d'économie et de gestion requièrent en effet que les étudiants soient capables de produire une argumentation structurée, même relativement simple (cette compétence ayant vocation à être renforcée à l'université) et à raisonner sur des concepts ; la formation en Licence requiert une certaine capacité d'abstraction, de logique formelle et de déduction ; les métiers de l'économie et de la gestion

- impliquent en outre fréquemment la rédaction d'études ou de rapports nécessitant une argumentation structurée, des capacités de synthèse et un bon niveau de langue ;
- disposer d'une culture générale ; la réflexion en économie et en gestion se nourrit de l'actualité économique, politique et sociétale ; l'étudiant doit donc être en mesure de situer et comprendre les enjeux sociétaux liés aux thématiques abordées au cours de ses études ;
 - disposer de compétences méthodologiques et comportementales afin d'être capable de travailler en autonomie et de manière responsable ; en Licence, l'étudiant est acteur de sa formation et de sa réussite ; il doit donc notamment être capable d'organiser son travail, d'aller chercher les ressources à sa disposition et de rechercher les temps de travail collectifs ;
 - disposer de compétences en langue anglaise ; nombreux sont les secteurs en économie et gestion où la documentation professionnelle et universitaire ainsi que les relations d'affaires reposent sur l'anglais ; des compétences dans cette langue sont donc essentielles.

En termes d'attendus locaux, l'Université Paris II Panthéon-Assas recommande fortement aux candidats en Licence d'Économie et gestion d'avoir suivi une filière S ou ES, spécialité mathématiques (conseil d'administration du 11 décembre 2019).

Les éléments particulièrement pris en compte par la commission d'examen des vœux de l'Université Paris II Panthéon-Assas sont les suivants : les notes de première, de terminale, des épreuves anticipées du baccalauréat et pour les candidats en réorientation, les notes également du baccalauréat (ou de son équivalent) et de l'enseignement supérieur. Les notes examinées lorsqu'elles font partie des enseignements suivis sont notamment les notes d'anglais, de français, d'histoire-géographie, de mathématiques, de philosophie, de physique et de sciences économiques et sociales (conseil d'administration du 11 décembre 2019).

Modalités d'examen des vœux par la commission d'examen des vœux

La commission d'examen des vœux pour la Licence d'Économie et gestion a étudié les dossiers des candidats conformément aux attendus locaux et aux éléments pris en compte tels que définis par le conseil d'administration de l'Université Paris II Panthéon-Assas (11 décembre 2019) et affichés sur la plateforme Parcoursup.

Un outil algorithmique, paramétré en fonction des critères définis par la commission d'examen des vœux sur la base des notes des candidats aux enseignements de première et de terminale, a été mis à la disposition de cette dernière. Elle n'y a recouru qu'afin de faciliter la gestion humaine des dossiers.

La note de l'épreuve anticipée de français, pour les élèves de terminale, ainsi que les résultats en mathématiques ont été privilégiés.

La commission d'examen des vœux a apprécié les mérites des candidats sur la base :

- du pré-classement informatique résultant de l'utilisation de l'outil algorithmique d'aide à la décision ;
- de l'étude des notes obtenues au baccalauréat (ou à son équivalent) ainsi que des notes obtenues dans le cadre du cursus entamé dans une autre filière de l'enseignement supérieur pour les candidats en réorientation ;
- de l'analyse complémentaire des éléments qualitatifs figurant dans les dossiers, en particulier en cas d'incohérence ou d'égalité de classement et de candidatures insuffisamment renseignées sur la plateforme Parcoursup.

Afin de la mettre en mesure d'évaluer l'adaptation des candidats aux qualités attendues pour réussir des études en économie et gestion, la commission des vœux tient à souligner :

- la nécessité de présenter un maximum de notes excellentes à l'appui du dossier, non seulement aux épreuves anticipées du baccalauréat (qui sont particulièrement prises en considération au regard de leur caractère objectif et fiable), mais aussi généralement en français et en mathématiques ;
- l'importance de présenter un profil équilibré, alliant excellence scientifique et excellence littéraire ;
- l'intérêt porté à la fiche Avenir et, dans une moindre mesure, aux activités extrascolaires.

Synthèse

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux d'examen des vœux sur Parcoursup	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Les notes de première, de terminale, des épreuves anticipées du baccalauréat et pour les candidats en réorientation, les notes également du baccalauréat (ou de son équivalent) et de l'enseignement supérieur	Les notes examinées lorsqu'elles font partie des enseignements suivis sont notamment les notes de mathématiques, de physique, d'anglais, de français, d'histoire-géographie, de philosophie et de sciences économiques et sociales	Notes de première et de terminale, épreuves anticipées de français du baccalauréat. Pour les candidats en réorientation, sont également considérés les notes du baccalauréat et le cursus post-baccalauréat	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences en mathématiques, statistiques et en matière d'expression et de raisonnement logique	Qualités rédactionnelles et culture générale	Résultats en français, en mathématiques et dans les disciplines générales (histoire-géographie, philosophie)	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Intérêt pour la discipline	Motivation à intégrer la Licence d'Économie et de gestion, projet professionnel	Projet de formation	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri et extra-scolaires	Être intéressé par les questions sociétales ; être ouvert au monde	Activités extra-scolaires	Activités et centres d'intérêt	Complémentaire



Guillaume Leyte

Président de l'Université Paris II Panthéon-Assas

<p style="text-align: center;">Rapport public d'examen des vœux Parcoursup 2020-2021 Licence d'Économie et gestion Cursus Master en Ingénierie économie, finance quantitative et statistique (CMI-EFIQuaS)</p>
--

Données principales de la procédure Parcoursup 2020

Capacités d'accueil * – filière sélective	35 /330
Nombre de vœux confirmés	1 147
Rang du dernier candidat appelé (procédure principale)	207

* Définies par le conseil d'administration du 11 décembre 2019

Objectifs et attendus de la formation

Le Cursus Master en Ingénierie économie, finance quantitative et statistique (CMI-EFIQuaS) est une formation d'ingénieur économiste statisticien orientée vers les métiers de la finance et de l'assurance. Déployé dans le cadre du réseau FiGuRe (Formations d'ingénieur par des universités de recherche), il a pour objet de doter les étudiants d'une triple compétence :

- celle d'un statisticien capable d'analyser et d'exploiter les données volumineuses dont disposent les entreprises ;
- celle d'un informaticien appliqué, capable de mobiliser les outils informatiques adéquats à cette fin ;
- celle d'un économiste capable de mesurer les enjeux économiques de l'entreprise et du métier dans lequel il évolue, d'extraire les messages économiques appropriés des données qu'il exploite et de les mettre au service de la décision ou de la prévision économique dans l'entreprise.

Il n'y a pas d'attendus nationaux définis pour le Cursus Master en Ingénierie économie, finance quantitative et statistique (CMI-EFIQuaS), qui est une filière sélective.

En revanche, les attendus locaux sont les mêmes que pour la Licence d'Économie et gestion, c'est-à-dire avoir suivi une filière S ou ES, spécialité mathématiques (conseil d'administration du 11 décembre 2019).

Les éléments particulièrement pris en compte par la commission d'examen des vœux de l'Université Paris II Panthéon-Assas sont les suivants : les notes de première, de terminale, des

épreuves anticipées du baccalauréat et pour les candidats en réorientation, les notes également du baccalauréat (ou de son équivalent) et de l'enseignement supérieur. Les notes examinées lorsqu'elles font partie des enseignements suivis sont notamment les notes de mathématiques, physique, anglais, français, histoire-géographie, philosophie et sciences économiques et sociales (conseil d'administration du 11 décembre 2019).

Modalités d'examen des vœux par la commission d'examen des vœux

La commission d'examen des vœux pour la Licence d'Économie et gestion, Coursus Master en Ingénierie économie, finance quantitative et statistique (CMI-EFIQuaS) a étudié les dossiers des candidats conformément aux attendus locaux et aux éléments pris en compte tels que définis par le conseil d'administration de l'Université Paris II Panthéon-Assas (11 décembre 2019) et affichés sur la plateforme Parcoursup.

Un outil algorithmique, paramétré en fonction des critères définis par la commission d'examen des vœux sur la base des notes des candidats aux enseignements de première et de terminale, a été mis à la disposition de cette dernière. Elle n'y a recouru qu'afin de faciliter la gestion humaine des dossiers.

La note de l'épreuve anticipée de français, pour les élèves de terminale, ainsi que les résultats en mathématiques ont été privilégiés.

La commission d'examen des vœux a apprécié les mérites des candidats sur la base :

- du pré-classement informatique résultant de l'utilisation de l'outil algorithmique d'aide à la décision ;
- de l'étude des notes obtenues au baccalauréat (ou à son équivalent) ainsi que des notes obtenues dans le cadre du cursus entamé dans une autre filière de l'enseignement supérieur pour les candidats en réorientation ;
- de l'analyse complémentaire des éléments qualitatifs figurant dans les dossiers, en particulier en cas d'incohérence ou d'égalité de classement et de candidatures insuffisamment renseignées sur la plateforme Parcoursup ;
- d'un test de motivation.

Afin de la mettre en mesure d'évaluer l'adaptation des candidats aux qualités attendues pour réussir des études dans le cursus CMI-EFIQuaS, la commission des vœux tient à souligner :

- la nécessité de présenter un maximum de notes excellentes à l'appui du dossier, non seulement aux épreuves anticipées du baccalauréat (qui sont particulièrement prises en considération au regard de leur caractère objectif et fiable), mais aussi généralement en sciences économiques et, surtout, en mathématiques ;

- l'importance de joindre une lettre de motivation correctement rédigée, en rapport avec la formation, et présentant un projet cohérent ;
- l'intérêt porté à la fiche Avenir et, dans une moindre mesure, aux activités extrascolaires.

Synthèse

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux d'examen des vœux sur Parcoursup	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Les notes de première, de terminale, des épreuves anticipées du baccalauréat et pour les candidats en réorientation, les notes également du baccalauréat (ou de son équivalent) et de l'enseignement supérieur	Les notes examinées lorsqu'elles font partie des enseignements suivis sont notamment les notes de mathématiques, de physique, d'anglais, de français, d'histoire-géographie, de philosophie et de sciences économiques et sociales	Notes de première et de terminale, épreuves anticipées de français du baccalauréat. Pour les candidats en réorientation, sont également considérés les notes du baccalauréat et le cursus post-baccalauréat	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences en mathématiques, statistiques et en matière d'expression et de raisonnement logique	Qualités rédactionnelles et culture générale	Résultats en français, en mathématiques et en économie	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Intérêt pour la discipline	Motivation à intégrer le cursus CMI-EFIQuaS, projet professionnel	Projet de formation	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri et extra-scolaires	Être intéressé par les questions sociétales ; être ouvert au monde	Activités extra-scolaires	Activités et centres d'intérêt	Complémentaire

Guillaume Leyte

Président de l'Université Paris II Panthéon-Assas



Rapport public d'examen des vœux Parcoursup 2020-2021

Double Licence de Droit - Économie et gestion

Données principales de la procédure Parcoursup 2020

Capacités d'accueil * – filière sélective	35/1 263
Nombre de vœux confirmés	1 813
Rang du dernier candidat appelé (<i>procédure principale</i>)	267

* Définies par le conseil d'administration du 11 décembre 2019

Objectifs et attendus de la formation

La double Licence de Droit - Économie et gestion vise à garantir aux étudiants la connaissance des matières jugées fondamentales en droit d'une part, en économie-gestion d'autre part. À l'issue de ce cursus, les étudiants reçoivent les diplômes de Licence de Droit et de Licence d'Économie-gestion de l'Université Paris II Panthéon-Assas.

Les attendus nationaux définis pour la double Licence de Droit - Économie et gestion, qui est une filière sélective, sont les mêmes que pour la Licence de droit et la Licence d'Économie et gestion.

Les attendus nationaux des candidats en Licence de Droit sont les suivants :

- savoir mobiliser des compétences d'expression écrite et orale qui témoignent de qualités rédactionnelles et oratoires ; cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la maîtrise de la langue française, écrite et orale, par le candidat ; le droit est une discipline où les qualités oratoires (la « plaidoirie ») et les qualités rédactionnelles (rédaction de courriers, d'actes juridiques, etc.) sont fondamentales ; la précision qu'appelle le raisonnement juridique implique que le candidat maîtrise, *ab initio*, les fondamentaux de la langue ;
- disposer d'aptitudes à la compréhension, à l'analyse et à la synthèse d'un texte ; cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la capacité du candidat à « comprendre » l'écrit ; la formation en Licence de Droit requiert en effet l'analyse combinée de nombreuses sources juridiques (constitutions, lois, règlements, textes internationaux, jurisprudence, doctrine) qu'il faut pouvoir comprendre, mettre en perspective et éventuellement critiquer sur la base d'un raisonnement juridique ;
- disposer d'aptitudes à la logique et au raisonnement conceptuel ; cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la capacité du candidat à produire une

argumentation structurée, même relativement simple, et à raisonner sur des concepts ; la formation en Licence de Droit requiert en effet une certaine capacité d'abstraction, de logique formelle et de déduction ;

- pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail ; cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome ; la formation en Licence de Droit laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel ; l'encadrement est souple : seule une partie limitée des enseignements est obligatoire et donne lieu à des rendus obligatoires de travaux (les travaux dirigés) ;
- être ouvert au monde et disposer de connaissances linguistiques ; cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, que l'étudiant ait un niveau suffisant de compétences dans au moins une langue vivante étrangère, notamment l'anglais ; la formation en Licence de Droit s'inscrit en effet nécessairement dans un contexte juridique européen et global qui implique, au cours du cursus, d'étudier d'autres systèmes juridiques que le système national, qui sont le plus souvent en langue étrangère ;
- être intéressé par les questions historiques, sociétales et politiques ; cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, que le candidat ait un niveau minimum de curiosité pour la société et le monde qui l'entourent ; le droit ne peut en effet être étudié indépendamment des réalités humaines, sociales et politiques auxquelles il s'applique ;
- avoir répondu à un questionnaire d'auto-évaluation disponible sur le site de l'Onisep Terminales 2018-2019 est une condition de recevabilité du dossier ; une attestation téléchargeable, à joindre au dossier de candidature, sera délivrée par le site Terminales 2018-2019 ; ce questionnaire est un outil informatif et pédagogique mis à disposition des lycéens qui, grâce à lui, peuvent avoir un premier aperçu de l'adéquation de leur profil à une Licence de Droit ; les résultats du questionnaire ne sont connus que du seul lycéen et ne sont en aucun cas transmis aux universités.

Les attendus nationaux des candidats en Licence d'Économie et gestion sont les suivants :

- disposer des compétences mathématiques et statistiques indispensables à l'économie et à la gestion ; les enseignements d'économie et de gestion font en effet fréquemment appel à la modélisation mathématique afin de mieux penser les problèmes étudiés et d'analyser les résultats qui en découlent de manière logique ; de plus, une grande partie des métiers de l'économie et de la gestion s'appuient sur l'analyse de données chiffrées ;
- savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et de raisonnement logique afin de pouvoir argumenter un raisonnement conceptuel ; les enseignements d'économie et de gestion requièrent en effet que les étudiants soient capables de produire une argumentation structurée, même relativement simple (cette compétence ayant vocation à être renforcée à l'université) et à raisonner sur des

concepts ; la formation en Licence requiert une certaine capacité d'abstraction, de logique formelle et de déduction ; les métiers de l'économie et de la gestion impliquent en outre fréquemment la rédaction d'études ou de rapports nécessitant une argumentation structurée, des capacités de synthèse et un bon niveau de langue ;

- disposer d'une culture générale ; la réflexion en économie et en gestion se nourrit de l'actualité économique, politique et sociétale ; l'étudiant doit donc être en mesure de situer et comprendre les enjeux sociétaux liés aux thématiques abordées au cours de ses études ;
- disposer de compétences méthodologiques et comportementales afin d'être capable de travailler en autonomie et de manière responsable ; en Licence, l'étudiant est acteur de sa formation et de sa réussite ; il doit donc notamment être capable d'organiser son travail, d'aller chercher les ressources à sa disposition et de rechercher les temps de travail collectifs ;
- disposer de compétences en langue anglaise ; nombreux sont les secteurs en économie et gestion où la documentation professionnelle et universitaire ainsi que les relations d'affaires reposent sur l'anglais ; des compétences dans cette langue sont donc essentielles.

Les attendus locaux sont les mêmes que pour la Licence d'Économie et gestion, c'est-à-dire avoir suivi une filière S ou ES, spécialité mathématiques (conseil d'administration du 11 décembre 2019).

Les éléments particulièrement pris en compte par la commission d'examen des vœux de l'Université Paris II Panthéon-Assas sont les suivants : les notes de première, de terminale, des épreuves anticipées du baccalauréat et pour les candidats en réorientation, les notes également du baccalauréat (ou de son équivalent) et de l'enseignement supérieur. Les notes examinées lorsqu'elles font partie des enseignements suivis sont notamment celles d'anglais, de français, d'histoire-géographie, de mathématiques, de philosophie, de physique et de sciences économiques et sociales (conseil d'administration du 11 décembre 2019).

Modalités d'examen des vœux par la commission d'examen des vœux

La commission d'examen des vœux pour la double Licence de Droit - Économie et gestion a étudié les dossiers des candidats conformément aux attendus locaux et aux éléments pris en compte tels que définis par le conseil d'administration de l'Université Paris II Panthéon-Assas (19 décembre 2018) et affichés sur la plateforme Parcoursup.

Un outil algorithmique, paramétré en fonction des critères définis par la commission d'examen des vœux sur la base des notes des candidats aux enseignements de première et de terminale, a été mis à la disposition de cette dernière. Elle n'y a recouru qu'afin de faciliter la gestion humaine des dossiers.

La note de l'épreuve anticipée de français, pour les élèves de terminale, ainsi que les résultats en mathématiques ont été privilégiés.

Des majorations ont également été attribuées aux candidats issus d'une filière générale du baccalauréat, aux candidats ayant suivi des enseignements de langues anciennes et selon l'appréciation portée sur la fiche Avenir.

La commission d'examen des vœux a apprécié les mérites des candidats sur la base :

- du pré-classement informatique résultant de l'utilisation de l'outil algorithmique d'aide à la décision ;
- de l'étude des notes obtenues au baccalauréat (ou à son équivalent) ainsi que des notes obtenues dans le cadre du cursus entamé dans une autre filière de l'enseignement supérieur pour les candidats en réorientation ;
- de l'analyse complémentaire des éléments qualitatifs figurant dans les dossiers, en particulier en cas d'incohérence ou d'égalité de classement et de candidatures insuffisamment renseignées sur la plateforme Parcoursup.

Afin de la mettre en mesure d'évaluer l'adaptation des candidats aux qualités attendues pour réussir des études en double Licence de Droit - Économie et gestion, la commission des vœux tient à souligner :

- la nécessité de présenter un maximum de notes excellentes à l'appui du dossier, non seulement aux épreuves anticipées du baccalauréat (qui sont particulièrement prises en considération au regard de leur caractère objectif et fiable), mais aussi généralement en sciences économiques et, surtout, en mathématiques ;
- l'importance de présenter un profil équilibré, alliant excellence scientifique et excellence littéraire ;
- l'intérêt porté à la fiche Avenir et, dans une moindre mesure, aux activités extrascolaires.

Synthèse

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux d'examen des vœux sur Parcoursup	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Les notes de première, de terminale, des épreuves anticipées du baccalauréat et pour les candidats en réorientation, les notes également du baccalauréat (ou de son équivalent) et de l'enseignement supérieur	Les notes examinées lorsqu'elles font partie des enseignements suivis sont notamment les notes de mathématiques, de physique, d'anglais, de français, d'histoire-géographie, de philosophie et de sciences économiques et sociales	Notes de première et de terminale, épreuves anticipées de français du baccalauréat. Pour les candidats en réorientation, sont également considérés les notes du baccalauréat et le cursus post-baccalauréat	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences en mathématiques, statistiques et en matière d'expression et de raisonnement logique ; compétences en matière de compréhension, analyse et synthèse	Qualités rédactionnelles et culture générale	Résultats en français, en mathématiques et dans les disciplines générales (histoire-géographie, philosophie)	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Intérêt pour la discipline	Motivation à intégrer la Double Licence Droit-Économie et gestion, projet professionnel	Projet de formation	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri et extra-scolaires	Être intéressé par les questions sociétales, historiques et politiques ; être ouvert au monde	Activités extra-scolaires	Activités et centres d'intérêt	Complémentaire

Guillaume Leyte

Président de l'Université Paris II Panthéon-Assas



Rapport public d'examen des vœux Parcoursup 2020-2021

Licence d'Administration économique et sociale (AES)

Données principales de la procédure Parcoursup 2020

Capacités d'accueil *	175
Nombre de vœux confirmés	2 168
Rang du dernier candidat appelé (<i>procédure principale</i>)	1 074

* Définies par le conseil d'administration du 11 décembre 2019

Objectifs et attendus de la formation

La Licence d'Administration économique et sociale (AES) est une formation pluridisciplinaire en droit, économie, gestion et langues vivantes.

Elle vise à offrir aux étudiants, intéressés par le management des entreprises et des organisations, une bonne connaissance des secteurs public et privé faisant place à la gestion, à l'économie et au droit.

Cette polyvalence permet aux étudiants, jusqu'à l'obtention de leur Licence, de déterminer progressivement leur orientation vers l'économie ou la gestion tout en préservant leurs choix professionnels potentiels : concours administratifs, création d'entreprise, métiers de techniciens de commerce, de gestion ou d'administration.

Les attendus nationaux des candidats en Licence d'Administration économique et sociale (AES) sont les suivants :

- savoir mobiliser des compétences en matière d'expression orale et écrite afin de pouvoir argumenter un raisonnement ; cet attendu marque l'importance, pour la filière AES, de la maîtrise de la langue française, écrite et orale, par le candidat, qui doit posséder les fondamentaux de la langue ; la langue française doit en outre pouvoir être utilisée par le candidat pour produire une argumentation structurée, même relativement simple (cette compétence ayant vocation à être renforcée à l'université), et pour raisonner sur des concepts ;
- disposer de compétences mathématiques indispensables à la gestion et à l'économie ; cet attendu marque l'importance, pour la filière AES, de la maîtrise des raisonnements mathématiques essentiels notamment pour appréhender les enseignements relevant de l'économie et de la gestion ; le niveau attendu en mathématiques n'est évidemment pas aussi élevé que dans les disciplines scientifiques dures, ni même

qu'en Licence d'Économie et gestion, où la proportion des enseignements fondés sur des connaissances mathématiques est plus élevée ;

- pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail ; cet attendu marque l'importance, pour la filière AES, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome ; comme beaucoup de filières universitaires, la formation en Licence AES laisse une place substantielle à l'organisation et au travail personnels ; l'encadrement est souple ; seule une partie limitée des enseignements est obligatoire et donne lieu à des rendus obligatoires de travaux (les travaux dirigés) ;
- être intéressé par les questions sociétales et être ouvert au monde ; cet attendu marque l'importance, pour la filière AES, que le candidat ait un niveau minimum de curiosité pour la société et le monde qui l'entoure ; la formation en Licence AES ne peut en effet être déconnectée des réalités sociales et culturelles ; en outre, cette formation s'inscrit nécessairement dans un contexte européen et global qui implique, au cours du cursus, d'étudier d'autres systèmes que le système national ; une telle approche dans un contexte global requiert de maîtriser au minimum une langue étrangère, en particulier l'anglais.

En termes d'attendus locaux, l'Université Paris II Panthéon-Assas recommande fortement aux candidats en Licence AES d'avoir suivi une filière générale (conseil d'administration du 11 décembre 2019).

Les éléments particulièrement pris en compte par la commission d'examen des vœux de l'Université Paris II Panthéon-Assas sont les suivants : les notes de première, de terminale, des épreuves anticipées du baccalauréat et pour les candidats en réorientation, les notes également du baccalauréat (ou de son équivalent) et de l'enseignement supérieur. Les notes examinées lorsqu'elles font partie des enseignements suivis sont notamment les notes de français, de philosophie, d'histoire-géographie, d'anglais et de mathématiques (conseil d'administration du 11 décembre 2019).

Modalités d'examen des vœux par la commission d'examen des vœux

La commission d'examen des vœux pour la Licence AES a étudié les dossiers des candidats conformément aux attendus locaux et aux éléments pris en compte tels que définis par le conseil d'administration de l'Université Paris II Panthéon-Assas (11 décembre 2019) et affichés sur la plateforme Parcoursup.

Un outil algorithmique, paramétré en fonction des critères définis par la commission d'examen des vœux sur la base des notes des candidats aux enseignements de première et de terminale, a été mis à la disposition de cette dernière. Elle n'y a recouru qu'afin de faciliter la gestion humaine des dossiers.

La note de l'épreuve anticipée de français, pour les élèves de terminale, ainsi que les résultats dans la matière principale, selon la nature du baccalauréat, ont été privilégiés.

La commission d'examen des vœux a apprécié les mérites des candidats sur la base :

- du pré-classement informatique résultant de l'utilisation de l'outil algorithmique d'aide à la décision ;
- de l'étude des notes obtenues au baccalauréat (ou à son équivalent) ainsi que des notes obtenues dans le cadre du cursus entamé dans une autre filière de l'enseignement supérieur pour les candidats en réorientation ;
- de l'analyse complémentaire des éléments qualitatifs figurant dans les dossiers, en particulier en cas d'incohérence ou d'égalité de classement et de candidatures insuffisamment renseignées sur la plateforme Parcoursup.

Afin de la mettre en mesure d'évaluer l'adaptation des candidats aux qualités attendues pour réussir des études en AES, la commission des vœux tient à souligner la nécessité de présenter un maximum de notes excellentes à l'appui du dossier, non seulement aux épreuves anticipées du baccalauréat (qui sont particulièrement prises en considération au regard de leur caractère objectif et fiable), mais aussi généralement en français et en mathématiques.

Synthèse

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux d'examen des vœux sur Parcoursup	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Les notes de première, de terminale, des épreuves anticipées du baccalauréat et pour les candidats en réorientation, les notes également du baccalauréat (ou de son équivalent) et de l'enseignement supérieur	Les notes examinées lorsqu'elles font partie des enseignements suivis sont notamment les notes de français, de philosophie, d'histoire-géographie, d'anglais et de mathématiques	Notes de première et de terminale, épreuves anticipées de français du baccalauréat. Pour les candidats en réorientation, sont également considérés les notes du baccalauréat et le cursus post-baccalauréat	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences en matière d'expression orale et écrite	Qualités rédactionnelles et culture générale	Résultats en français, histoire-géographie et mathématiques	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Intérêt pour la discipline	Motivation à intégrer la Licence AES, projet professionnel	Projet de formation	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri et extra-scolaires	Être intéressé par les questions sociétales et être ouvert au monde	Activités extra-scolaires	Activités et centres d'intérêt	Complémentaire



Guillaume Leyte

Président de l'Université Paris II Panthéon-Assas

Rapport public d'examen des vœux Parcoursup 2020-2021

Licence d'Information-communication

Données principales de la procédure Parcoursup 2020

Capacités d'accueil *	50
Nombre de vœux confirmés	4 045
Rang du dernier candidat appelé (<i>procédure principale</i>)	295

* Définies par le conseil d'administration du 11 décembre 2019

Objectifs et attendus de la formation

La Licence d'Information-communication de l'Université Paris II Panthéon-Assas forme les étudiants à l'étude du monde des médias et à la maîtrise des enjeux contemporains de la communication liés à la montée en puissance du numérique. Elle accueille des étudiants désireux de s'orienter vers les métiers du secteur des médias et de la communication.

Les étudiants apprennent les bases des sciences de l'information et de la communication, mais aussi du droit, de l'économie, de la sociologie et de l'histoire des médias. Ils connaissent ainsi les théories et les pratiques qui leur permettent de décrypter, dans le temps long, aussi bien les stratégies de production et les contenus, que les problématiques liées à la réception des contenus médiatiques. Ils acquièrent des bases méthodologiques solides (analyse sémiotique, méthodes qualitatives et quantitatives) et une bonne connaissance des travaux de recherche les plus récents concernant les médias. Ils comprennent ce qu'est l'information, son contenu et ses systèmes, et ce que sont les dispositifs sociotechniques de communication papiers, télévisuels, audiovisuels et numériques. Ils acquièrent enfin une connaissance du secteur des médias en France et à l'étranger, et des différentes controverses dont ce secteur est l'objet.

Les attendus nationaux des candidats en Licence d'Information-communication sont les suivants :

- savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement ; cette mention suppose des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire, éditer et traiter des contenus diversifiés ;

- disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B) ; cette mention comporte généralement des enseignements de langues vivantes ; la maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable ;
- être intéressé par la démarche scientifique ; cette mention suppose en effet la capacité à comprendre et produire des raisonnements logiques et argumentés à partir de données et de concepts issus de différentes disciplines ;
- pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe ; cet attendu marque en effet l'importance, pour cette mention, de la capacité à travailler de façon autonome, seul ou en groupe ; comme beaucoup de formations universitaires, la formation laisse en effet une place importante à l'organisation et au travail personnel ;
- disposer d'aptitudes dans l'appréhension des enjeux et mécanismes socio-économiques, politiques, médiatiques et culturels ; l'intérêt pour la communication et l'information est bien évidemment essentiel, mais cette mention offre une approche pluridisciplinaire et implique également une bonne culture générale dans des domaines diversifiés (histoire, géographie, sciences économiques et sociales, etc.) ;
- être intéressé par les questions de société, l'actualité et les médias, la culture, le numérique et l'information ; cet attendu impose, pour cette formation, que le candidat ait un niveau minimum de curiosité pour la société et le monde qui l'entoure ; cette curiosité peut être attestée par un intérêt pour les questions d'actualité, la place des médias et de la communication numérique et, enfin, l'information dans toutes ses dimensions.

En termes d'attendus locaux, l'Université Paris II Panthéon-Assas recommande fortement aux candidats en Licence d'Information-communication d'avoir suivi une filière générale (conseil d'administration du 11 décembre 2019).

Les éléments particulièrement pris en compte par la commission d'examen des vœux de l'Université Paris II Panthéon-Assas sont les suivants : les notes de première, de terminale, des épreuves anticipées du baccalauréat et pour les candidats en réorientation, les notes également du baccalauréat (ou de son équivalent) et de l'enseignement supérieur. Les notes examinées lorsqu'elles font partie des enseignements suivis sont notamment les notes de français, philosophie, langues étrangères, histoire-géographie et sciences économiques et sociales (conseil d'administration du 11 décembre 2019).

Modalités d'examen des vœux par la commission d'examen des vœux

La commission d'examen des vœux pour la Licence d'Information-communication a étudié les dossiers des candidats conformément aux attendus locaux et aux éléments pris en compte

tels que définis par le conseil d'administration de l'Université Paris II Panthéon-Assas (11 décembre 2019) et affichés sur la plateforme Parcoursup.

Un outil algorithmique, paramétré en fonction des critères définis par la commission d'examen des vœux sur la base des notes des candidats aux enseignements de première et de terminale, a été mis à la disposition de cette dernière. Elle n'y a recouru qu'afin de faciliter la gestion humaine des dossiers.

Les résultats en histoire-géographie, sciences économiques et sociales et philosophie ont été privilégiés.

La commission d'examen des vœux a apprécié les mérites des candidats et sur la base :

- du pré-classement informatique résultant de l'utilisation de l'outil algorithmique d'aide à la décision ;
- de l'étude des notes obtenues au baccalauréat (ou à son équivalent) ainsi que des notes obtenues dans le cadre du cursus entamé dans une autre filière de l'enseignement supérieur pour les candidats en réorientation ;
- de l'analyse complémentaire des éléments qualitatifs figurant dans les dossiers, en particulier en cas d'incohérence ou d'égalité de classement et de candidatures insuffisamment renseignées sur la plateforme Parcoursup.

Afin de la mettre en mesure d'évaluer l'adaptation des candidats aux qualités attendues pour réussir des études en information-communication, la commission des vœux tient à souligner :

- la nécessité de présenter, à l'appui du dossier, un maximum de notes excellentes dans les disciplines de sciences sociales et humaines (histoire, français, sciences économiques, philosophie) ainsi qu'en langue vivante ;
- l'importance de rédiger une lettre de motivation créative et personnalisée, incluant des références précises à la formation visée et mettant en valeur les activités extrascolaires en lien avec celle-ci (par exemple : participation au journal du lycée, animation d'un blog, etc.) ;
- l'aspect trop redondant de la fiche Avenir au regard des appréciations portées sur les bulletins scolaires.

Synthèse

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux d'examen des vœux sur Parcoursup	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Les notes de première, de terminale, des épreuves anticipées du baccalauréat et pour les candidats en réorientation, les notes également du baccalauréat (ou de son équivalent) et de l'enseignement supérieur	Les notes examinées lorsqu'elles font partie des enseignements suivis sont notamment les notes de français, de philosophie, de langues étrangères, d'histoire-géographie, de sciences économiques et sociales	Notes de première et de terminale, épreuves anticipées de français du baccalauréat. Pour les étudiants en réorientation, sont également considérés les notes du baccalauréat et le cursus post-baccalauréat	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences en matière d'expression écrite et orale	Qualités rédactionnelles et culture générale	Résultats en français et dans les disciplines de sciences humaines et sociales (histoire-géographie, philosophie...)	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Intérêt pour la discipline	Motivation à intégrer la Licence d'Information communication, projet professionnel	Projet de formation	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri et extra-scolaires	Être intéressé par les questions de société, d'actualités, de médias et de culture	Activités extra-scolaires	Activités et centres d'intérêt	Complémentaire



Rapport public d'examen des vœux Parcoursup 2020-2021

Licence de Science politique

Données principales de la procédure Parcoursup 2020

Capacités d'accueil *	90
Nombre de vœux confirmés	4 369
Rang du dernier candidat appelé (<i>procédure principale</i>)	767

* Définies par le conseil d'administration du 11 décembre 2019

Objectifs et attendus de la formation

La science politique se définit comme savoir académique qui vise à étudier les multiples réalités sociales considérées comme politiques : les institutions, les conceptions du gouvernement, les idées, les comportements politiques, les partis politiques, les politiques publiques, etc.

La Licence de Science politique de l'Université Paris II Panthéon-Assas vise à :

- offrir une formation qui associe l'acquisition d'une solide capacité de raisonnement et d'analyse à un savoir-faire professionnalisant ;
- former les étudiants à l'esprit de synthèse, à la clarté de la démonstration et de l'analyse : les socles d'une bonne compréhension du monde contemporain ;
- développer leurs connaissances de la politique pour s'orienter vers des métiers où ces savoirs sont indispensables.

Les attendus nationaux des candidats en Licence de Science politique sont les suivants :

- intérêt pour les questions politiques et sociales ; l'intérêt pour les enjeux politiques et sociaux et, plus largement, pour le fonctionnement des sociétés contemporaines est essentiel pour une inscription en Licence de Science politique ; les formations de science politique incluent en effet à la fois l'étude de la vie et des institutions politiques, des enseignements de sociologie, de relations internationales et de théorie politique ; cette curiosité peut être attestée par un investissement spécifique dans les humanités et les sciences sociales durant le parcours scolaire (notamment histoire, géographie, et sciences économiques et sociales) ainsi que par des engagements civiques ; les enseignements dispensés incluent une importante dimension européenne et internationale ; est donc également attendu un intérêt pour les

questions transnationales ainsi que pour la diversité des systèmes politiques et sociaux ;

- savoir mobiliser des compétences en matière d'expression orale et écrite afin de pouvoir argumenter un raisonnement ; cet attendu marque l'importance, pour la filière science politique, de la maîtrise de la langue française, écrite et orale ; dans les formations universitaires en science politique, les exercices donnés aux étudiants en travaux dirigés et en examens consistent en effet notamment en des exposés, des commentaires de textes et de documents divers et des dissertations ; il est donc important de maîtriser les fondamentaux de la langue, indispensables à la construction d'analyses argumentées ;
- disposer d'aptitudes à la compréhension et à l'analyse de documents ; cet attendu marque l'importance, pour la filière science politique, de la capacité du candidat à « comprendre » et interpréter les documents de sources diverses, incluant des données qualitatives et quantitatives ; la formation en Licence de Science politique s'appuie sur l'analyse combinée d'une diversité de documents (notamment des textes académiques mais également des documents officiels, des discours politiques, des rapports administratifs, des productions médiatiques etc.), qu'il faut pouvoir comprendre, mettre en perspective et critiquer sur la base d'un raisonnement scientifique ; les formations en science politique visent en effet l'acquisition de compétences et connaissances disciplinaires mais aussi le développement d'une capacité d'analyse scientifique et d'un esprit critique ;
- pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail ; cet attendu marque l'importance, pour la filière science politique, de la capacité à travailler de façon autonome ; comme beaucoup de filières universitaires, la formation en Licence de Science politique laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

En termes d'attendus locaux, l'Université Paris II Panthéon-Assas recommande fortement aux candidats en Licence de Science politique d'avoir suivi une filière générale (conseil d'administration du 11 décembre 2019).

Les éléments particulièrement pris en compte par la commission d'examen des vœux de l'Université Paris II Panthéon-Assas sont les suivants : les notes de première, de terminale, des épreuves anticipées du baccalauréat et, pour les candidats en réorientation, les notes également du baccalauréat (ou de son équivalent) et de l'enseignement supérieur. Les notes examinées sont en particulier les notes de français, de philosophie, d'histoire-géographie, de sciences économiques et sociales, de mathématiques, d'anglais et de science politique lorsque cette dernière option a pu être choisie. Enfin, les activités extra-scolaires peuvent également constituer des éléments positifs dans l'évaluation de la candidature, sans que cela constitue un prérequis obligatoire (conseil d'administration du 11 décembre 2019).

Modalités d'examen des vœux par la commission d'examen des vœux

La commission d'examen des vœux pour la Licence de Science politique a étudié les dossiers des candidats conformément aux attendus locaux et aux éléments pris en compte tels que définis par le conseil d'administration de l'Université Paris II Panthéon-Assas (11 décembre 2019) et affichés sur la plateforme Parcoursup.

Un outil algorithmique, paramétré en fonction des critères définis par la commission d'examen des vœux sur la base des notes des candidats aux enseignements de première et de terminale, a été mis à la disposition de cette dernière. Elle n'y a recouru qu'afin de faciliter la gestion humaine des dossiers.

La note de l'épreuve anticipée de français, pour les élèves de terminale, ainsi que les matières littéraires et la matière principale, selon la nature du baccalauréat, ont été privilégiées.

Des majorations ont également été attribuées aux candidats issus d'une filière générale du baccalauréat, aux candidats ayant suivi des enseignements de langues anciennes et selon l'appréciation portée sur la fiche Avenir.

La commission d'examen des vœux a apprécié les mérites des candidats sur la base :

- du pré-classement informatique résultant de l'utilisation de l'outil algorithmique d'aide à la décision ;
- de l'étude des notes obtenues au baccalauréat (ou à son équivalent) ainsi que des notes obtenues dans le cadre du cursus entamé dans une autre filière de l'enseignement supérieur pour les candidats en réorientation ;
- de l'analyse complémentaire des éléments qualitatifs figurant dans les dossiers, en particulier en cas d'incohérence ou d'égalité de classement et de candidatures insuffisamment renseignées sur la plateforme Parcoursup.

Afin de la mettre en mesure d'évaluer l'adaptation des candidats aux qualités attendues pour réussir des études de droit, la commission des vœux tient à souligner :

- l'importance d'avoir obtenu d'excellents résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat (qui sont particulièrement pris en considération au regard de leur caractère objectif et fiable) ;
- l'intérêt porté à la fiche Avenir ainsi qu'aux activités extrascolaires.

Synthèse

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux d'examen des vœux sur Parcoursup	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Les notes de première, de terminale, des épreuves anticipées du baccalauréat et pour les candidats en réorientation, les notes également du baccalauréat (ou de son équivalent) et de l'enseignement supérieur	Les notes examinées lorsqu'elles font partie des enseignements suivis sont notamment les notes de français, de philosophie, d'histoire-géographie, d'anglais, sciences économiques et sociales et de science politique lorsque cette dernière option a pu être choisie	Notes de Première et de Terminale, épreuves anticipées de français du baccalauréat. Pour les étudiants en réorientation, sont également considérés les notes du baccalauréat et le cursus post-baccalauréat	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences en matière de compréhension, analyse et synthèse	Qualités rédactionnelles et culture générale	Résultats en français et dans les disciplines générales (histoire-géographie, philosophie)	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Intérêt pour la discipline	Motivation à intégrer la Licence de Science politique, projet professionnel	Projet de formation	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri et extra-scolaires	Être intéressé par les questions sociétales, historiques et politiques ; être ouvert au monde	Activités extra-scolaires	Activités et centres d'intérêt	Complémentaire

Guillaume Leyte

Président de l'Université Paris II Panthéon-Assas

